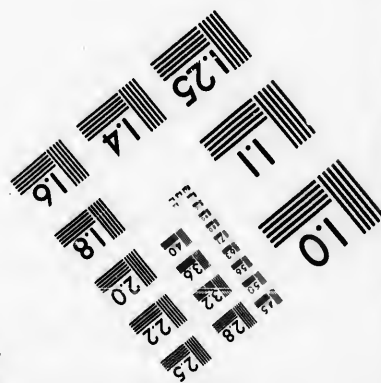
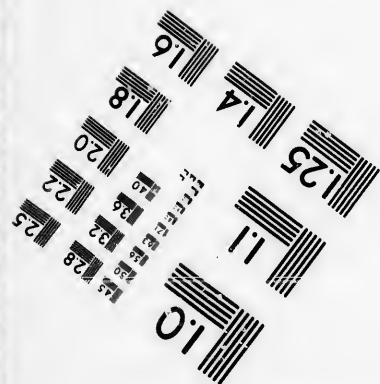
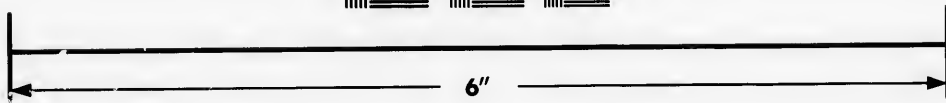
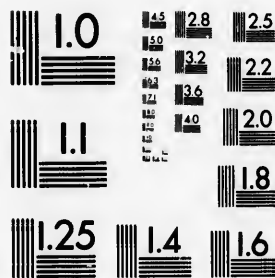


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

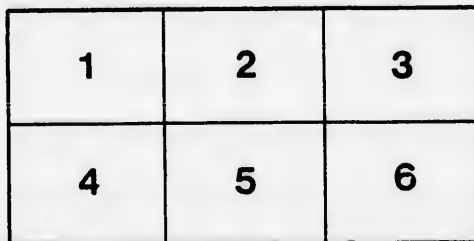
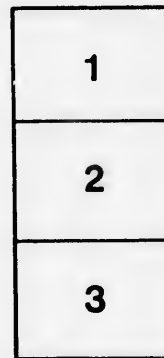
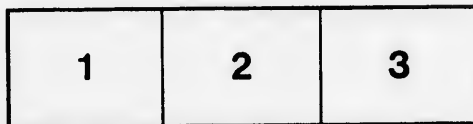
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminent soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminent par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur le dernier image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

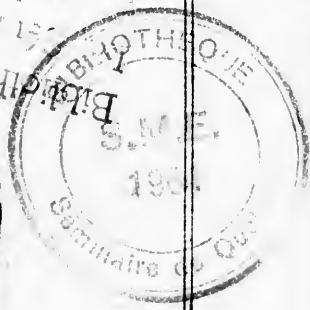
pelure,
on à

105 Catéch. de Québec 1860

LE GRAND CATÉCHISME DE QUÉBEC,

A L'USAGE DE TOUTE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE
DE QUÉBEC.

Septième Edition.



Avec la permission des Supérieurs.

QUÉBEC :
DES PRESSES MÉCANIQUES DE
J. T. BROUSSEAU, IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ,
No. 7, Rue Buade.

1860.

1

C

A D

J.

105
7/2

cat. de Q

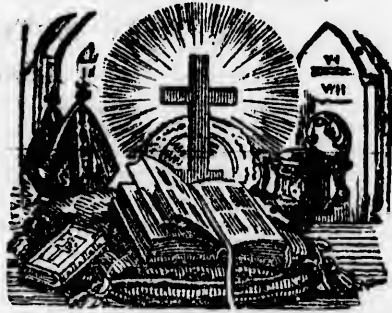
N^o 4

LE GRAND CATÉCHISME

DE
QUÉBEC,

A L'USAGE DE TOUTE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE
DE QUÉBEC.

Septième Edition.



Avec la permission des Supérieurs

QUÉBEC :

DES PRESSES MÉCANIQUES DE

J. T. BROUSSEAU, IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊQUE,

No. 7, Rue Buade.

1860.



CATÉCHISME

PERMIS LA RÉIMPRESSION.

Archevêché de Québec, 24 octobre 1860.

† C. F. EV. DE TLOA,

Administrateur.

L'ARC
EC

NOU

Au ch
Pr
Jés

L'en
CHERS
comme
tous le

C'es
bien q
toute e
appren
gnier à
que co
oration

Puis
C. F.,
nière t
somme
dans c

Pou
jugé q
doctri
qu'il n
diffère
etiam i
ut cate
Décret

[*] Ce
après P



MANDEMENT

DE

L'ARCHEVÊQUE ET DES ÉVÊQUES DE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC, PROMULGUANT LE
NOUVEAU CATÉCHISME, RÉDIGÉ PAR L'ORDRE
DU PREMIER CONCILE PROVINCIAL. (*)

NOUS, ARCHÊVEQUE ET ÉVÊQUES

de la Province Ecclésiastique de Québec.

*Au clergé séculier et régulier, et aux fidèles de la dite
Province, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur
Jésus-Christ.*

L'enseignement religieux, comme vous le savez, Nos TRÈS
CHERS FRÈRES, est notre principal devoir, puisque c'est à nous,
comme aux apôtres, que Notre Seigneur a commandé d'enseigner
tous les peuples. *Docete omnes gentes* [Math. XXVIII, 19.]

C'est donc à remplir le sublime ministère de la parole, aussi
bien qu'à vaquer au saint exercice de la prière, que notre vie
toute entière doit être consacrée. Nous devons prier pour
apprendre à prêcher, et nous devons prêcher pour vous ensei-
gner à bien prier, vous-mêmes, et à bien vivre : c'est en cela
que consiste la vraie religion qui sauve les âmes. *Nos vero
orationi et ministerio verbi instantes erimus.* (Act. VI. 4.)

Puisqu'il en est ainsi vous ne devez pas être surpris, N. T.
C. F., si, pendant que réunis en concile, nous étions d'une ma-
nière toute spéciale sous l'inspiration du St. Esprit, nous nous
sommes occupés surtout de régler l'enseignement de la religion
dans cette Province.

Pour arriver plus sûrement à ce but si important, nous avons
jugé qu'il devait y avoir uniformité dans l'enseignement de la
doctrine chrétienne ; et, dans cette vue, nous avons décrété
qu'il n'y aurait qu'un seul et même catéchisme, pour les
différents diocèses de l'église du Canada. *Cum uniformitas
etiam in modo doctrinae tradendae, maxime optanda sit, decernimus
ut catechismus pro omnibus Christi fidelibus... usu servetur.* (VIII
Décret du 1er Concile de Québec.)

[*] Ce mandement doit être lu au prône, chaque année, le deuxième dimanche
après Pâque.

A la vérité, nous avons dû avoir égard aux habitudes et au langage des deux peuples qui composent notre troupeau. C'est ce qui vous rendra raison de la différence qui existe entre le catéchisme français et le catéchisme anglais. Mais cette différence n'est que dans la lettre ; la doctrine de l'un et de l'autre est la même ; c'est la doctrine catholique enseignée par les apôtres, toujours la même, immuable comme Dieu qui en est l'auteur.

Cependant, N. T. C. F., en ordonnant la publication de ce catéchisme, nous ne nous acquitterions que d'une partie de notre devoir ; car ce livre ne serait qu'une lettre morte, si le prêtre, dépositaire de la science sacrée, ne l'expliquait aux enfants de l'église. Nous avons donc décrété de plus que le catéchisme serait enseigné, tous les dimanches de l'année, autant que possible, dans toutes les églises paroissiales. *Singulis diebus dominicis, integro anni cursu, in quavis parochiali ecclesia, sunt catecheses (IX Décret du 1er Conc. Provincial de Québec.)*

Le catéchisme qui vous est enseigné est donc l'ouvrage de vos premiers pasteurs. Ils veulent qu'il soit appris, et uniformément expliqué partout. Au moyen de ce livre, ils s'adressent eux-mêmes, dans le langage le plus simple, aux petits enfants, et ils les appellent à la connaissance de la vérité, comme Jésus-Christ lui-même les appelait à lui, pour les bénir et les sanctifier.

Ainsi vous recevrez, avec un profond respect, ce livre qui renferme les principes de la doctrine et de la morale chrétienne. Vous le ferez apprendre de bonne heure à vos enfants, et vous aurez soin de les faire assister aux instructions qui se font à l'église pour leur en donner l'intelligence. Vous comprenez en effet, N. T. C. F., que si vos pasteurs sont strictement obligés de faire le catéchisme, vous ne l'êtes pas moins d'y envoyer vos enfants. Vous comprenez encore que c'est chez vous, ou à l'école, qu'ils doivent apprendre la lettre du catéchisme, afin d'être en état de profiter des explications qu'ils vont écouter à l'église. Pour les y encourager, donnez-leur vous mêmes l'exemple, en repassant de temps en temps avec eux les différents chapitres du catéchisme. Oh ! qu'il est édifiant de voir des parents chrétiens instruire ainsi leurs petits enfants des vérités saintes de la religion, et leur apprendre à devenir véritablement heureux, en leur apprenant à aimer Dieu ! C'est ce qui faisait dire autrefois à St. Augustin, avec l'accent de la plus vive reconnaissance pour Ste. Monique, sa mère : " O mon Dieu, l'amour de votre Saint Nom, je l'ai sucé avec le lait de ma mère."

A l'obligation, pour vos pasteurs, de faire régulièrement le catéchisme, se joint celle de l'expliquer dans un langage simple et familier. *Fiant catecheses in quibus genuinum catechismi provincialis sensum, simplici sermone animarum pastores enodabunt*

(Conc. faire se
chisme
donner
pour l
de la s
et l'ho
à leur
opport
(Conc.
cacem
de l'in
seulem
pures
vos en
la terre
les pu
sa divi
son de
Mais
mystèr
une bo
instam
enfants
Dans c
des my
des di
l'absol
de leur
couvre
d'instr
dans l
vous n
assez
sans a
les sa
Eh !
chréti
auriez
tracta
dange
et prév
l'âge l
en les
pasteu
Mais

(*Conc. prov. ibid.*). Et voilà encore, N. T. C. F., ce qui doit vous faire sentir les avantages et l'excellence des instructions du catéchisme. Là, le pasteur parle le langage de l'enfant pour lui donner la connaissance des plus hautes vérités de la religion, pour lui faire entendre les mystères de la bonté, de la justice et de la sagesse de Dieu, pour lui apprendre la crainte du Seigneur et l'horreur du péché. Là, il les prépare avec un soin particulier à leur première confession. *Curent animarum pastores ut pueri opportunis instructionibus disponantur ad primam confessionem* (*Conc. Prov. ibid.*). Par ce moyen, vos pasteurs vous aident efficacement à garder, dans leurs jeunes cœurs, le précieux trésor de l'innocence; car l'effet du sacrement de pénitence n'est pas seulement d'effacer le péché, mais encore de préserver les âmes pures de sa funeste contagion. Pensez-y bien, parents chrétiens, vos enfants, avec leur innocence baptismale, sont des anges sur la terre; et c'est pour les conserver dans cet heureux état, qu'on les purifie de temps en temps dans la piscine sacrée, ouverte par sa divine miséricorde à tous les enfants de l'église, pour la guérison de leurs âmes.

Mais il faut pour cela qu'ils soient suffisamment instruits des mystères de la religion et des dispositions requises pour faire une bonne confession. C'est pourquoi nous vous recommandons instamment, pères et mères, de faire apprendre à vos petits enfants l'abrégé du catéchisme, aussitôt qu'ils en seront capables. Dans ce court abrégé, ils trouveront tout ce qu'ils doivent savoir des mystères de la religion, des devoirs de la vie chrétienne, et des dispositions qu'il faut apporter pour recevoir avec fruit l'absolution. Si donc ils avaient le malheur de perdre la grâce de leur baptême, ils seraient ainsi préparés d'avance à la recouvrer dans le sacrement de pénitence. Au contraire, faute d'instruction, ils seraient exposés à croquer, des années entières, dans l'état du péché et dans l'esclavage du démon. En effet, vous ne devez pas ignorer, N. T. C. F., les enfants peuvent avoir assez de raison et de malice pour offenser Dieu mortellement, sans avoir assez d'instruction pour profiter du remède qui peut les sauver.

Eh! quelle responsabilité devant Dieu, pour vous, parents chrétiens! quel triste sort pour vos enfants, si, parce que vous auriez négligé de les instruire, comme vous le devez, ils contractaient les habitudes du vice, et demeuraient ainsi exposés au danger de mourir dans cet affreux état!... Pensez-y sérieusement, et prévenez ce malheur, en vous appliquant à leur donner, dès l'âge le plus tendre, l'instruction religieuse qui leur convient, et en les envoyant régulièrement à confesse, toutes les fois que vos pasteurs les y invitent, ou du moins une fois par année.

Mais si le devoir de vos pasteurs est si important, quand il

s'agi de préparer les enfants à leur première confession, vous comprenez, N. T. C. F., qu'il devient encore plus grave, quand le temps est venu de les disposer à leur première communion. Rien en effet n'est plus urgent que le précepte qui leur est imposé à ce sujet. Il faut que par leurs soins les enfants soient, sous tous les rapports, bien préparés, *ritè parati*, et qu'ils soient capables de faire un juste discernement du corps du Seigneur qu'ils doivent recevoir. *Ad diducandum corpus Domini facti fuerint idonei*. Aussi est-ce par de fréquents catéchismes, faits avec beaucoup de préparation, et souvent répétés, qu'ils doivent être disposés à cette grande action. *Idcirco per catechesis non paucas, aut obiter factas, sed frequenter repetitas, serio matureque preparatas instituantur* [*Conc. Prov. ibid.*].

Or, remarquez-le bien, N. T. C. F., vous n'êtes pas moins rigoureusement obligés que nous de travailler à faire faire une bonne première communion à vos enfants. Ce décret vous regarde donc autant que vos pasteurs. Comment, en effet, pourrions-nous réussir à apprendre à vos enfants tant de vérités qu'ils doivent connaître, et à imprimer dans leur cœur tant de vertus qui leur sont nécessaires, pour communier dignement, si vous ne veniez à notre secours, et si vous négligiez de travailler avec nous à les instruire et à les former au bien.

Ecoutez donc, parents chrétiens, ce que vous avez à faire pour vous acquitter de l'obligation où vous êtes, d'aider vos pasteurs à donner à vos enfants les dispositions angéliques qu'ils doivent avoir pour recevoir le pain des anges. Le voici en peu de mots. Accoutumez-les, dès l'âge le plus tendre, à prier Dieu, soir et matin, sans jamais y manquer. Aussitôt qu'ils ont l'usage de la raison, donnez-leur la connaissance des principaux mystères de la religion, et ayez soin de leur faire produire souvent des acts de foi, d'espérance et de charité. Lorsqu'ils sont parvenus à l'âge de sept ans, envoyez-les à confesse, et faites-leur faire ensuite régulièrement leur confession annuelle ;—veillez bien à ce que rien dans vos maisons ne puisse leur apprendre le mal ;—donnez-leur le bon exemple en toutes choses ;—éloignez-les des mauvaises compagnies ;—ne les confiez, pour leur éducation, qu'à des maîtres ou des maîtresses d'une vertu reconnue ;—ne souffrez jamais que des hommes soient les instituteurs de vos filles : une mauvaise école serait la perte de vos enfants.

Faites vos efforts, pour que, dès l'âge de dix à onze ans, ils aient assez de piété et d'instruction, pour faire dignement leur première communion ;—pendant qu'ils fréquentent les catéchismes qui doivent les y préparer, recommandez-leur souvent de prier leur bon Ange-Gardien, d'être bien dévots à la Sainte Vierge, de réciter le chapelet en son honneur, de répéter leur catéchisme, en allant et revenant, d'éviter les compagnons de

mauvais exemple. Apprenez-leur qu'en entrant dans l'église, ils doivent adorer le S. Sacrement, et se recommander au S. Patron de la paroisse. Au retour, faites-leur rendre compte de ce qu'ils ont appris au catéchisme. Accoutumez-les à faire, tous les soirs, leur examen de conscience. Appliquez-vous à leur donner une grande idée de leur première communion ;—faites-leur remarquer tous les défauts dont ils doivent se corriger, pour se rendre dignes de la bien faire... enfin priez beaucoup pour ces tendres enfants dont le salut doit vous être si cher.

Ce sont-là, N. T. C. F., autant d'excellentes pratiques dont vous devez user, afin de préparer de loin vos enfants à leur première communion. Mais n'allez pas croire, qu'après cette grande action, tout soit fini pour vous. Au contraire, c'est alors que vous devez redoubler de vigilance et de soins, pour qu'ils en conservent les fruits précieux. Rappelez-leur donc souvent le souvenir de ce grand jour, le plus beau de leur vie, afin de les prévenir contre la dissipation de leur esprit, et l'inconstance de leur cœur.

C'est pour vous aider, N. T. C. F., à conserver vos enfants dans les saintes dispositions de leur première communion, que vos pasteurs se font un devoir de faire le catéchisme, les dimanches et les fêtes. *Pastores animarum operam daturus esse confidimus, ut catechesibus dominicalibus, saltem per unum annum post susceptam prima vice communionem, pueri adsint (Conc. Prov. ibid.).* Ce catéchisme a pour objet de graver plus profondément dans leurs jeunes cœurs les dogmes de la foi et les devoirs de la vie chrétienne. Une triste expérience de tous les jours nous fait voir que beaucoup d'enfants oublient bientôt les vérités les plus importantes de la religion : il devient donc nécessaire de les leur rappeler souvent, et pendant longtemps, afin qu'ils en conservent toujours le souvenir. Car aujourd'hui, plus que jamais, on fait des efforts inouïs pour vous arracher le précieux trésor de la foi. Le monde est plein de mauvais livres qui aveuglent les esprits, et séduisent les cœurs des imprudents qui ne sont pas sur leur garde. Vous avez donc, pères et mères, les plus puissantes raisons de tenir vos enfants au catéchisme, aussi longtemps que possible, afin de les affermir dans la connaissance de leur religion, et de les fortifier ainsi contre les dangers qui les menacent.

Plusieurs de ces chers enfants seront peut-être plus tard dans la triste nécessité de s'éloigner de la maison paternelle, pour aller chercher leur vie sur une terre étrangère. A quel danger leur piété et leur foi ne seraient-elles pas exposées dans ces lieux où règnent l'erreur, l'impunité et tous les genres de scandales. Oh ! pères et mères, si vous ne pouvez les retenir auprès de vous, ces enfants bien aimés ; si vous n'avez pas la

consolation de les établir dans votre heureux pays, travaillez du moins à affermir leur foi et leur piété, afin qu'ils ne soient pas exposés à faire un triste naufrage, lorsqu'ils ne seront plus sous votre vigilance paternelle.

En engageant vos enfants à continuer, après leur première communion, d'assister aux instructions du catéchisme qui se font pour eux, tous les dimanches et les fêtes, vous ne leur procurerez pas seulement l'avantage de s'instruire plus à fond de leur religion, vous les préserverez encore d'une infinité de désordres auxquels les expose la dissipation qui règne souvent, l'après-midi de ces saints jours. Vous les connaissez, ces désordres, N. T. C. F., et vous les déplorez sans doute avec nous. Au lieu d'aller au catéchisme et à vêpres, un grand nombre fréquentent de mauvaises compagnies, ou se trouvent à des rendez-vous suspects où l'on tient des propos déshonnêtes, et où l'on commence des fréquentations dangereuses, etc. Or, quand on emploie ainsi une partie des saints jours de dimanches à offenser Dieu, peut-on encore espérer ses bénédictions ? Ne doit-on pas au contraire redouter les effets de sa colère ?

Ainsi, N. T. C. F., en vous invitant à envoyer vos enfants aux catéchismes des dimanches et des fêtes, nous vous suggérons un moyen excellent de leur procurer, non-seulement une solide connaissance des vérités de la religion, mais encore le moyen de leur faire passer saintement ces jours consacrés au Seigneur, et de les préserver des péchés et des scandales qui en profanent si souvent la sainteté. Ces catéchismes fréquemment répétés finiront par graver si avant dans leurs jeunes cœurs les commandements de Dieu et de l'Eglise, qu'ils ne seront plus exposés à en perdre le souvenir. *Ut melius præcepta Dei et ecclesie ediscant (Conc. Prov. ibid.).*

Voulez-vous connaître maintenant, N. T. C. F., le moyen d'engager vos enfants à être assidus à ces catéchismes ? En voici un aussi infaillible qu'il est aisé : c'est de montrer du zèle pour ces instructions : c'est d'y assister vous-mêmes avec eux. Vos enfants aimeront le catéchisme, s'ils s'aperçoivent que vous les aimez vous-mêmes : s'ils vous y voient assidus, ils s'y rendront régulièrement, et y prendront goût.

Il est des paroisses où ce goût du catéchisme est si universel, que presque tous ceux qui ont été présents à la messe se font un devoir d'assister aux vêpres, afin de ne pas perdre cette instruction. Heureuses paroisses qui font notre consolation, que nous aimons à citer pour modèles, et que nous bénissons au nom du Seigneur qui est descendu du ciel pour évangéliser les pauvres ! Puisse leur exemple être suivi dans toute l'étendue de notre Province.

Le fruit spécial de cette sainte ardeur pour l'instruction religieuse du catéchisme, c'est la science des saints qui conduit à la vie éternelle. *Hæc est autem vita æterna, ut cognoscant te solum Deum verum, et quem nisisi Jesum-Christum* [Joan. XVII, 3.] Oui, N. T. C. F., une paroisse qui aime le catéchisme, est une paroisse qui aime Dieu. *Qui ex Deo est, verba Dei audit* [Joan. VIII, 47.] Dieu y est servi, parce que sa parole y est bien écoutée, et qu'elle y est pratiquée avec fidélité. *Si quis diligit me, sermonem meum servabit* [Joan. XIV, 23.] Cette sainte parole porte des fruits de salut, des fruits de charité, de pureté, de justice, d'obéissance, de patience et de toutes les vertus chrétiennes. *Fructum dabit in tempore suo* [Ps. I. 3.]

Nous vous recommandons de plus, N. T. C. F., de garder toujours chez vous le petit et le grand catéchisme. L'abrégé du premier, dont nous vous avons déjà parlé préparera vos petits enfants à leur première confession ; le petit catéchisme disposera à leur première communion, ceux qui auront l'âge de le faire ; le grand catéchisme sera pour ceux qui, l'ayant faite et se préparant à la confirmation, voudront s'instruire à fond des vérités de la religion. Cette étude constante du grand catéchisme jointe aux explications suivies que les pasteurs en donnent tous les dimanches et les fêtes de l'année, est ce qu'on appelle le *catéchisme de persévérance*, qui a produit de si heureux fruits de salut, partout où il a été introduit, et que pour cela nous aimons à voir s'établir dans notre province.

Après le catéchisme, et de retour à la maison, consacrez une partie de la veillée à vous entretenir familièrement du prône et du catéchisme du jour. Vous verrez par là, pères et mères, si ceux de vos enfants qui ont assisté aux instructions les ont bien écoutées et bien comprises. Vous en prendrez occasion de les répéter pour les mettre à la portée de toute la famille. Il en résultera un autre avantage ; c'est que ceux qui auront gardé la maison, ce jour-là, sauront tout ce qui s'est dit à l'église, et pourront ainsi en profiter, comme les autres.

Nous vous recommandons instamment ces répétitions, comme un moyen souverainement utile de répandre l'instruction religieuse. Par cette pratique si facile, les instructions du pasteur se répètent dans toutes les maisons de la paroisse. Quel encouragement pour le prêtre que cette pensée, qu'il est entendu de tous ses paroissiens, quand il parle au prône, et que ses paroles sont ainsi répétées dans toutes les familles, comme la parole de Dieu, pour l'édification et le salut de tous !

Un autre avantage que vous trouverez, N. T. C. F., à assister vous-mêmes aux instructions du catéchisme, sera de pouvoir faire valoir, auprès de vos enfants, les recommandations que

vosre pasteur leur aura faites en vosre présence. Vous les leur rappellerez à propos, quand vous verrez qu'ils les oublieront : vous leur en ferez l'application, à chaque fois qu'ils s'écarteront de leur devoir. Oh ! croyez-le, pères et mères, vosre autorité sur vos enfants sera beaucoup plus grande, si vous leur parlez au nom du pasteur, qui lui-même parle au nom de Jésus-Christ, dont il est le représentant. Ainsi le catéchisme du dimanche vous donnera des lumières et des forces, pour bien passer la semaine, et pour gouverner vosre famille avec la sagesse de Dieu. Qu'ils sont précieux les avantages du catéchisme, et que les fruits qu'on en tire sont délicieux ! *Dulciora super mel et fenum*. [Ps. XVIII, 11].

Après ce que vous venez d'entendre, nous ne doutons pas, N. T. C. F., que vous ne preniez la résolution d'assister régulièrement au catéchisme, et d'y conduire vos enfants. Oh ! chrétiens de tout âge, de tout rang et de toute condition, écoutez-la avec docilité cette voix pastorale, que nous élevons tous ensemble, pour être entendus de plus loin, et compris de tout notre troupeau. Notre cœur s'est dilaté, notre bouche s'est ouverte, pour vous dire tout ce que nous formons de vœux ardents pour le bonheur et le salut de vos enfants. *Os nostrum patet ad vos. Os nostrum dilatatum est* [2 Cor. VI, 11]. Ces chers enfants sont à nous comme à vous. Vous leur avez donné la vie du corps ; nous, nous leur avons donné la vie de l'âme. Vous travaillez à les établir avantagement sur la terre : nous, nous travaillons à les établir bien haut dans le ciel.

Notre plus grand bonheur ici bas, N. T. C. F., et la plus agréable de toutes les nouvelles qui puissent nous être données, c'est d'apprendre que vos enfants marchent dans les voies de la justice et de la vérité. *Majorem horum non habeo gratiam quam ut audiam filios meos in veritate ambulare* [3. Joan. IV. 4]. À la vue des dangers qui vous menacent de toutes parts, nous tremblons et nous prions. Et notre prière est pour obtenir du père des miséricordes, qu'il accorde à tous un cœur généreux, afin que vous le serviez fidèlement, au milieu de toutes les tentations de la vie, et que vous accomplissiez avec amour sa sainte volonté. *Det vobis cor omnibus, ut colatis eum, et faciatis ejus voluntatem, corde magno et animo volenti* [2. Mach. I. 3].

À CES CAUSES, le saint nom de Dieu invoqué, nous avons statué, réglé, ordonné, statuons, réglons et ordonnons ce qui suit :

1^o—Le petit catéchisme, publié en français et en anglais, par l'ordre du premier Concile Provincial de Québec, et revêtu de notre approbation, sera enseigné dans toute notre province ecclésiastique, ainsi que le grand catéchisme à l'usage du diocèse de Québec, qui en est le complément ;

2°—Avenant le premier octobre prochain, il ne sera plus permis de faire usage d'autre catéchisme dans les instructions publiques ;

3°—Dans toutes les paroisses et dans toutes les missions, le catéchisme se fera régulièrement, tous les dimanches et toutes les fêtes de l'année, autant que possible ;

4°—Le catéchisme se fera en outre, au moins trois fois par semaine, lorsqu'il sera question de préparer prochainement les enfants à leur première communion ;

5°—Les maîtres et les maîtresses d'écoles le feront, en tout temps, deux fois par semaine ; et, aussitôt que les enfants seront capables de lire, nous désirons que le petit et le grand catéchisme soient leurs premiers livres d'école ;

Enfin nous avons à cœur que toutes les familles prennent la sainte habitude de faire, tous les jours, en commun, les excellentes prières du soir qui se trouvent à la fin du grand catéchisme, comme c'est aussi notre intention que MM. les Curés maintiennent l'usage, depuis longtemps établi, de les faire dans leurs églises, aux instructions qu'ils donnent, sur semaine, dans le cours du carême.

Telles sont, O Divine Marie, les ordonnances que nous déposons à vos pieds sacrés, et que nous vous prions de bénir, pour quelles soient religieusement observées. Elles ont été faites sous votre inspiration, et pour l'instruction des enfants de l'église, dont vous êtes la bonne et tendre mère. Daignez les avoir pour agréables et répandre sur les lèvres de vos prêtres une douce onction qui fasse aimer le catéchisme. Pénétrez en même temps d'une sainte ardeur le cœur des fidèles, pour qu'ils courent à cette instruction, comme à l'odeur d'un parfum délicieux. Faites que tous les enfants de notre province qui sont les vôtres, O Glorieuse Mère de Dieu, soient au catéchisme, comme votre divin Jésus était au milieu des docteurs, qu'il étonnait par la sagesse de ses réponses ;—que les parents chrétiens participent à votre bonheur, en voyant leurs enfants se faire admirer à l'église, comme Jésus l'était dans le temple, et qu'enfin tous, pasteurs et brebis, s'efforcent de vous imiter, en gardant religieusement dans leur cœur les paroles de salut que vous conservez avec tant de soin dans le vôtre.

Sera le présent mandement lu au prône dans toutes les églises où se fera l'office public, et en chapitre, dans toute les communautés, le premier dimanche après sa réception, et, tous les ans, aux messes paroissiales, le second dimanche après Pâque.

Donné sous notre seing, le sceau de l'archevêché de Québec et le contre-seing du secrétaire du dit archevêché, le huit Septembre, fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, l'an mil huit cent cinquante-trois.

† P. F. Archev. de Québec,
 † IGNACE, Ev., de Montréal,
 † JOSEPH EUG. Ev., de Bytown,
 † ARMAND F. M. Ev., de Toronto,
 † J. C. Ev., de St. Hyacinthe,
 † THOMAS, Ev., des Trois-Rivières,
 † PATRICE, Ev., de Carraha. Adm. de Kingston.

Par Mandement de Messieurs.

EDMOND LANGEVIN, Ptre.

Secrétaire de l'Archevêché.



D
R
D
R
D
R
D
R
D
R
D
R
D
R

de Québec
le huit Sep-
ge Ma-rie, l'an

Kingston.

l'Archevêché.

LE GRAND
CATÉCHISME
À L'USAGE DU DIOCÈSE DE
QUÉBEC.

I. DE LA NÉCESSITÉ DU CATÉCHISME.

- D. EST-IL important de venir au catéchisme ?
R. Oui, parce qu'on y apprend à se sauver.
D. *Que faut-il faire pour être sauvé ?*
R. *Trois choses. 1. Croire ce qu'enseigne la sainte Eglise. 2. Fuir le péché. 3. Pratiquer les bonnes œuvres.*
D. *Où apprend-on toutes ces choses ?*
R. *C'est au catéchisme.*
D. Les enfants qui ne viennent point au catéchisme, quand leurs parents les y envoient, font-ils mal ?
R. Oui, parce qu'ils désobéissent, et qu'ils négligent d'apprendre ce qui est nécessaire pour leur salut.
D. Et les parents qui négligent de les y envoyer, quand ils le peuvent, n'offensent-ils pas Dieu ?
R. Oui, parce qu'ils sont obligés de veiller à l'instruction de leurs enfants.
D. Suffit-il d'être présent de corps au catéchisme ?
R. Non, il faut y être présent d'esprit, c'est-à-dire, attentif.
D. *Est-ce assez d'être attentif au catéchisme ?*
R. *Non, il faut profiter de ce qu'on y apprend, et le mettre en pratique.*
D. *Qu'est-ce qui nous oblige à profiter des catéchismes ?*
R. *C'est le compte que nous rendrons à Dieu du catéchisme et des autres instructions dont nous n'aurons pas profité.*

- D. Quelle peine méritent ceux qui ne veulent pas savoir le catéchisme ?
 R. Ils méritent la privation des sacrements et la damnation éternelle.
 D. Peut-on refuser d'absoudre dans la confession, de marier ou de recevoir pour parrains, ceux qui ne savent pas le catéchisme ?
 R. Oui, on doit ordinairement les refuser.

Histoire de Samuel. 1. Liv. des rois, ch. 3.

- PRATIQUES 1. Dès que l'heure où la cloche du catéchisme sonne, tout quitter pour s'y rendre des premiers.
 2. En y entrant se mettre à genoux, et demander à Dieu la grâce d'en profiter.
 3. Mettre par écrit, à son retour, ce qu'on a retenu du catéchisme, et particulièrement les pratiques.

II. DU SIGNE DE LA CROIX.

- D. ÊTES-VOUS chrétien ?
 R. Je suis chrétien par la grâce de Dieu.
 D. Qu'est-ce qu'un chrétien ?
 R. C'est celui qui étant baptisé professe la doctrine de Jésus-Christ.
 D. En quoi professe-t-on la doctrine de Jésus-Christ ?
 R. En trois choses. 1. Croyant ce qu'il a enseigné. 2. Pratique ce qu'il a pratiqué. 3. Participant aux sacrements qu'il a institués.
 D. Quelle est la marque du chrétien ?
 R. La marque du chrétien est le signe de la croix.
 D. Faites le signe de la croix.
 R. *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen.*
 D. Dites ces paroles en français.
 R. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. *

* On fait le signe de la croix en portant la main droite au front ; de là au bas de la poitrine, puis à l'épaule gauche ensuite à l'épaule droite.

On dit *Au nom du Père* en touchant le front ; *et du Fils*, au bas de la poitrine ; *et du Saint*, à l'épaule gauche ; *Esprit*, à l'épaule droite ; et l'on ajoute *Ainsi-soit-il*.

- D. Qu'est-ce que le signe de la croix représente ?
 R. Il représente les deux principaux mystères de notre religion.
- D. Quels sont-ils ?
 R. Celui de la Sainte Trinité, et celui de la rédemption de Jésus-Christ.
- D. Comment représente-t-il le mystère de la Sainte Trinité ?
 R. Par l'invocation des personnes divines, en disant : *Au nom du Père, etc.*
- D. Comment représente-t-il le mystère de la rédemption ?
 R. Par la figure, que nous formons sur nous, de la croix sur laquelle Jésus-Christ est mort pour nous racheter.
- D. Quelle est la vertu du signe de la croix ?
 R. C'est de chasser les démons, de dissiper les tentations et d'attirer sur nous et sur ce que nous faisons la bénédiction de Dieu.
- D. Quelles fautes commet-on ordinairement en faisant le signe de la croix ?
 R. Les voici : 1. Le faire indécemment, avec précipitation, en prononçant mal les paroles. 2. Le faire sans attention et sans dévotion.
- D. Est-il permis d'employer le signe de la croix à des pratiques superstitieuses ?
 R. Non, c'est un grand péché.

Le serpent d'airain. Liv. des des Nomb. ch. 21.

- PRATIQUES. 1, Faire le signe de la croix au commencement de chacune de ses actions, comme du lever, du travail, des repas, etc.
 2. Le faire dans les tentations ; et si l'on est en compagnie, le faire secrètement dans son cœur.

III. DE DIEU ET DE SES PERFECTIONS.

- D. QU'EST-CE QUE DIEU ?
 R. Dieu est un esprit infiniment parfait, créateur et maître absolu de toutes choses.
- D. Pourquoi dites-vous que Dieu est un esprit ?
 R. C'est qu'il n'a ni corps, ni couleur, ni figure, et qu'il ne peut tomber sous les sens.

- D. Pourquoi dites-vous qu'il est infiniment parfait ?
 R. Parcequ'il possède toutes les perfections, et que ses perfections n'ont point de bornes.
- D. Quelles sont les perfections de Dieu ?
 R. *En voici quelques-unes ; l'indépendance, la bonté, la justice, la miséricorde, la sainteté, l'immensité, la providence.*
- D. Pourquoi dites-vous que Dieu est indépendant ?
 R. *C'est qu'il est tellement le maître de toutes choses, qu'il ne peut dépendre d'aucune créature.*
- D. Pourquoi dites-vous qu'il est bon ?
 R. *C'est qu'il est la source de tout bien, et qu'il fait du bien à tout le monde.*
- D. Pourquoi dites-vous qu'il est juste ?
 R. *C'est qu'il récompense et punit chacun, selon ses mérites.*
- D. En quoi nous montre-t-il sa miséricorde ?
 R. *En ce qu'il veut sauver tous les hommes, qu'il appelle les pécheurs à la pénitence, et qu'il pardonne à ceux qui retournent sincèrement à lui.*
- D. Comment est-ce que Dieu est saint ?
 R. *En ce qu'il ne peut aimer ni commettre le péché, et qu'il est l'auteur de toutes vertus.*
- D. Qu'entendez-vous par l'immensité de Dieu ?
 R. *J'entends que Dieu remplit le ciel et la terre, et qu'il est dans toutes les créatures.*
- D. Qu'entendez-vous par la providence de Dieu ?
 R. *J'entends que Dieu veille à la conservation des créatures, qu'il sait tout, qu'il voit tout, et que rien n'arrive que par sa volonté ou sa permission.*

Joseph vendu et prisonnier. Genèse, ch. 37.

- PRATIQUES. 1. Imiter la bonté de Dieu, en faisant du bien à tout le monde.
 2. Faire pendant le jour des actes de foi sur la présence de Dieu, par exemple chaque fois que l'horloge sonne.

IV. DU CREDO, OU DU SYMBOLE DES APÔTRES.

ARTICLE I. Je crois en Dieu le père tout puissant, créateur du ciel et de la terre.

- D. QU'EST-ce que le symbole des apôtres ?
 R. Le symbole est une formule de profession de foi qui nous vient des apôtres.
 D. Récitez-les en latin et en français.
 R. *Credo in Deum, &c.* Je crois en Dieu, &c.
 D. Dans quels sentiments devons-nous le réciter ?
 R. Dans le dessein de mourir plutôt que de manquer à croire et à professer ce qui y est contenu.
 D. Comment se divise-t-il ?
 R. En douze articles.
 D. Récitez le premier.
 R. *Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant, créateur du ciel et de la terre.*
 D. Que signifie ce mot Je crois ?
 R. *C'est-à-dire, je tiens tous les articles du Credo pour plus assurés que si je les voyais de mes yeux, quoique je ne puisse les comprendre.*
 D. D'où vient cette assurance ?
 R. *C'est que mes yeux peuvent se tromper, mais Dieu qui nous a révélé ces articles, ne peut nous tromper.*
 D. Expliquez-moi ces paroles, *Je crois en Dieu.*
 R. *C'est-à-dire, je suis assuré qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il ne peut y en avoir plusieurs.*
 D. Pourquoi dites-vous, *je crois en Dieu, et non pas, qu'il y a un Dieu ?*
 R. *C'est pour marquer qu'en croyant qu'il y a un Dieu, je l'aime aussi et j'espère en lui.*
 D. Qu'entendez-vous par ce mot de *Père ?*
 R. *J'entends qu'y ayant plusieurs personnes en Dieu, la première s'appelle le Père, qui a engendré, de toute éternité, un fils qui lui est égal en toutes choses.*
 D. Pourquoi l'appellez-vous *tout-puissant ?*
 R. *Parceque rien ne lui est impossible.*
 D. *La toute-puissance n'appartient-elle pas aussi au Fils et au Saint-Esprit ?*
 R. *Oui, ces trois personnes n'ont qu'une même puissance.*

- D. *Pourquoi donc attribuer la toute-puissance au Père ?*
 R. *Parcequ'étant le principe des deux autres personnes, il leur communique sa toute-puissance avec la nature divine.*

Miracle de Moïse devant Pharaon. Exod. 7.

PRATIQUES. 1. Réciter le symbole dans ses prières du matin et du soir.

2. Quand on le récite, dire intérieurement à Dieu : s'il fallait mourir, pour la défense de ces vérités, mon Dieu, je donnerais mon sang et ma vie.

V. SUITE DU 1er. ARTICLE DU SYMBOLE.

- D. *QU'ENTENDEZ-VOUS par ces paroles : Créateur du ciel et de la terre ?*
 R. *J'entends que Dieu a fait le ciel et tout ce qu'il contient, la terre et tout ce qu'elle renferme, et particulièrement les anges et les hommes.*
 D. *De quoi Dieu a-t-il fait toutes ces choses ?*
 R. *Dieu a fait toutes ces choses de rien.*
 D. *Pouvons-nous de rien faire quelque chose ?*
 R. *Non, il n'y a que Dieu qui le peut, et cela s'appelle création.*
 D. *Comment est-ce que Dieu a créé toutes choses ?*
 R. *Il les a créées par sa seule parole : par exemple, il dit : Que la lumière soit faite ; et la lumière a été faite.*
 D. *Avant que Dieu créât le ciel et la terre, qu'y avait-il ?*
 R. *Il n'y avait que Dieu.*
 D. *Où était Dieu avant de créer le monde ?*
 R. *Il était en lui même.*
 D. *Dieu avait-il besoin du monde quand il l'a créé ?*
 R. *Non, il est parfait par lui-même, il n'a besoin d'aucune créature.*
 D. *Pourquoi donc a-t-il créé le monde ?*
 R. *C'est par bonté pour nous, et pour en être adoré.*
 D. *Qui est-ce qui conserve le monde, et toutes les créatures ?*
 R. *C'est Dieu par sa toute-puissance.*

- D. Dieu pourrait-il détruire le monde ?
 R. Il pourrait l'anéantir en un instant, s'il le voulait.
 D. Pourquoi Dieu a-t-il créé les étoiles, les animaux, les arbres, et tout ce que nous voyons ?
 R. C'est pour le service de l'homme.
 D. Pourquoi a-t-il créé l'homme ?
 R. C'est pour le connaître, l'aimer, le servir ; et par ce moyen, acquérir la vie éternelle.

Histoire de la création du monde. Genèse ch. 1.

PRATIQUES. 1. Lorsqu'on voit la beauté des campagnes, qu'on jouit de quelque commodité ou de quelque plaisir légitime, remerciez Dieu d'avoir créé tant de choses pour nous. Tous les matins, en s'éveillant, dire en soi-même : Dieu m'a créé pour le servir ; en quoi pourrai-je aujourd'hui lui rendre les services qu'il attend de moi ?

VI. SUITE DU 1er ARTICLE DU SYMBOLE.

Création des anges et chute des démons.

- D. QU'EST-CE que les anges ?
 R. Les anges sont des purs esprits que Dieu a créés pour exécuter ses ordres.
 D. En quel état Dieu a-t-il créé les anges ?
 R. Dans un état de grâce et de sainteté
 D. Ont-ils tous persévéré dans cet état ?
 R. Non, les uns y ont persévéré, les autres en sont déchus par leur orgueil.
 D. Comment nomme-t-on ceux qui ont persévéré ?
 R. On les nomme les bons anges, ou simplement les anges.
 D. Comment nomme-t-on ceux qui sont tombés par leur orgueil ?
 R. On les nomme les mauvais anges, ou autrement les démons.
 D. Que devinrent les mauvais anges, après leur péché ?
 R. Ils furent chassés du ciel, et précipités dans l'enfer.
 D. Qu'est-ce qu'ils y font ?
 R. Ils y souffrent des supplices éternels, et sont destinés à y tourmenter les pécheurs.

- D. N'ont-ils point d'autres occupations ?
 R. Ils ont celle de tenter les hommes, et de les exciter au péché.
 D. *Devons-nous craindre beaucoup les tentations ?*
 R. *Oui, nous les devons craindre.*
 D. *Quels moyens avons-nous pour résister aux tentations du démon ?*
 R. *Nous avons la prière et la vigilance.*
 D. *Comment, par la prière et la vigilance, résistons-nous aux tentations ?*
 R. *Par la prière nous obtenons de Dieu des grâces pour leur résister. Par la vigilance, nous évitons les occasions dont le démon se sert pour nous tenter.*

Job et ses tentations. Liv. de Job, ch.^o 1, &c.

- PRATIQUES. 1. Dans les tentations, recourir promptement à Dieu par la prière.
 2. Eviter les occasions dont le démon se sert le plus souvent pour tenter les hommes, comme les mauvaises compagnies, les mauvais livres, les cabarets, &c.

VII. SUITE DU 1er. ARTICLE DU SYMBOLE.

Des bons anges.

- D. LES anges ont-ils des corps ?
 R. Les anges sont de purs esprits.
 D. *D'où vient donc qu'on les peint avec des ailes ?*
 R. *C'est pour représenter avec quelle promptitude ils exécutent les ordres de Dieu.*
 D. Quel est maintenant l'état des bons anges ?
 R. C'est d'être éternellement heureux, en jouissant de la vue de Dieu.
 D. Quelle est leur occupation ?
 R. C'est de louer Dieu sans cesse et d'exécuter ses ordres.
 D. N'ont-ils point une autre occupation par rapport à nous ?
 R. Oui, ils prennent soin de nous.
 D. Comment cela ?
 R. Dieu a donné à chaque de nous un ange qui en prend soin : on l'appelle, pour cela, l'ange gardien.

D. Quel soin prend-il de nous ?

R. 1. Il prie pour nous.

2. Il offre à Dieu nos bonnes actions.

3. Il nous défend contre les démons.

4. Il nous protège dans les périls.

D. Quels sentiments devons-nous avoir à son égard ?

R. 1. Des sentiments de reconnaissance, pour l'intérêt qu'il prend à notre salut.

2. De confiance, pour l'invoquer dans les occasions périlleuses pour notre salut et pour notre vie.

3. De crainte, pour ne rien faire en sa présence qui lui puisse déplaire.

D. Qu'est-ce qui peut déplaire à notre bon ange ?

R. Le péché.

Histoire de Tobie. Liv. de Tobie, ch. 3 et suivants.

PRATIQUES. 1. Chaque jour, prendre quelques moments, comme à la prière du matin et du soir, pour remercier notre bon ange du soin charitable qu'il prend de nous, et pour invoquer son secours.

2. Célébrer dévotement la fête des saints anges, communier ce jour-là, ou le dimanche suivant, pour remercier Dieu des grâces que nous recevons par leur intercession.

VIII. SUITE DU 1er. ARTICLE DU SYMBOLE.

Création de l'homme.

D. QUEL est le premier homme et la première femme que Dieu ait créés ?

R. Ce sont Adam et Eve, nos premiers parents.

D. Pourquoi les nommez-vous nos premiers parents ?

R. Parce que d'eux sont venus tous les hommes.

D. De quoi Dieu a-t-il formé le corps du premier homme ?

R. Il l'a formé de terre.

D. Et son âme ?

R. Il l'a créée de rien, et il l'a unie au corps de l'homme ?

D. En quoi consiste l'excellence de notre âme ?

R. En ce que Dieu l'a créée à son image et à sa ressemblance.

D. En quoi notre âme est-elle faite à l'image de Dieu ?

- R. En ce qu'elle est un esprit immortel, capable de connaître et d'aimer Dieu.
- D. Quels sont encore les avantages de l'homme ?
- R. Ce sont la raison et la liberté.
- D. *En quoi connaissez-vous la raison de l'homme ?*
- R. *En ce qu'il est capable de rendre raison de ce qu'il fait, et qu'il sait pourquoi il le fait.*
- D. *Donnez-en un exemple.*
- R. *Par exemple, quand je viens au catéchisme, c'est pour apprendre ma religion ; quand j'évite le péché, c'est pour ne pas déplaire à Dieu.*
- D. *Qu'entendez-vous par la liberté ?*
- R. *J'entends le pouvoir que nous avons de faire ou de ne pas faire, selon notre choix, les choses que nous faisons.*
- D. *Donnez-en un exemple.*
- R. *Par exemple, je puis parler ou me taire, vouloir ou ne pas vouloir, selon que je m'y détermine par mon propre choix.*
- D. *Pouvez-vous faire de même en ce qui regarde le salut ?*
- R. *Oui, je le puis, mais avec la grâce de Dieu.*
- D. Qui nous a donné notre raison et notre liberté ?
- R. C'est Dieu qui nous les a données.
- D. Quel usage en devons-nous faire ?
- R. Les employer à connaître et à servir Dieu.

Création d'Adam et d'Eve. Genèse, ch. 1 et 2.

- PRATIQUES. 1. Agir en tout avec raison et par raison, et se demander compte à soi-même de la raison pour laquelle on agit, pour éviter la précipitation et l'inutilité dans ses actions.
2. Ne point trop nous fier à notre propre raison ; mais, à cause de notre ignorance, déférer volontiers aux raisons et aux sentiments des autres.
3. Nous assujétir à obéir volontiers à ceux à qui Dieu a soumis notre liberté en nous la donnant.

IX. SUITE DU 1er. ARTICLE DU SYMBOLE.

Chûte du premier homme, et péché originel.

- D. DANS quel état Dieu créa-t-il Adam et Eve ?
- R. Il les créa dans un état de sainteté et de bonheur.

- D. Durèrent-ils longtemps dans cet état ?
 R. Non, ils en déchûrent bientôt par leur désobéissance.
- D. En quoi désobéirent-ils à Dieu ?
 R. En mangeant d'un fruit que Dieu leur avait défendu de manger.
- D. Qu'est-ce qui les porta à désobéir à Dieu ?
 R. Ce fut le démon.
- D. Quel mal a produit cette désobéissance de nos premiers parents ?
 R. Elle les a rendus malheureux, eux et tous leurs descendants.
- D. Comment les a-t-elle rendus malheureux ?
 R. En ce qu'ils sont devenus dignes de l'enfer, sujets à la mort et à toutes sortes de misères.
- D. *L'homme ne serait-il point mort, sans le péché ?*
 R. *Non, sans le péché, Adam et les hommes auraient été immortels et exempts de tous ces malheurs.*
- D. *Comment cette désobéissance a-t-elle rendu malheureux tous les descendants du premier homme ?*
 R. *En ce qu'ils naissent tous coupables du même péché, et sujets aux mêmes misères que lui.*
- D. Quand nous venons au monde, sommes-nous coupables de quelque péché ?
 R. Oui ; on appelle ce péché, le *péché originel* ; à cause que nous le tirons de notre origine.
- D. *Quels sont en nous les effets de ce péché ?*
 R. *Il y en a quatre :*
1. *L'ignorance de Dieu et de nos devoirs.*
 2. *La concupiscence, c'est-à-dire, l'inclination que nous avons au mal.*
 3. *Les peines de cette vie et la mort.*
 4. *La damnation éternelle.*
- D. Tous les hommes sont donc dignes de la damnation éternelle, dès leur naissance ?
 R. Oui, à cause du péché originel.
- D. Comment est-ce qu'ils peuvent être délivrés de cette damnation ?
 R. C'est par les mérites de Jésus-Christ qui les a rachetés par sa mort.

- D. Qui sont ceux pour qui Jésus-Christ est mort ?
 R. Il est mort pour tous les hommes, et il veut sincèrement que tous les hommes soient sauvés.

Châte d'Adam dans le Paradis. Genèse, ch. 3.

- PRATIQUES. 1. Combattre en nous l'inclination qui nous porte au péché, et la mortifier par des actions contraires; par exemple.
 2. Quand elle nous porte à la gourmandise, la combattre par des jeûnes et des abstinences.
 3. Quand elle nous porte à la vanité, la combattre par des humiliations volontaires, ou en supportant, sans nous plaindre, les humiliations qui nous arrivent.
 4. Remédier à notre ignorance par l'étude de nos devoirs, et la fidélité à ne rien faire d'important sans conseil.

X. DES 2^e ET 3^e ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 2. En Jésus-Christ son Fils unique Notre-Seigneur.

ARTICLE 3. Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

- D. QU'EST-CE que Jésus-Christ ?
 R. Jésus-Christ est le Fils de Dieu, qui s'est fait homme pour nous.
 D. *Qu'entendez-vous par ces paroles, son fils ?*
 R. *J'entends que le fils de Dieu est véritablement engendré de Dieu le Père, et cela de toute éternité.*
 D. Dieu le Fils est-il inférieur au Père ?
 R. Non, il lui est consubstantiel.
 D. Que signifie ce mot, *consubstantiel* ?
 R. C'est-à-dire, que Dieu le Fils a la même substance et la même nature que Dieu le Père, et qu'il lui est égal en toutes choses.
 D. *Pourquoi l'appellez-vous son Fils unique ?*
 R. *Parce qu'il n'y a que lui seul qui soit engendré du Père éternel.*
 D. *Le Saint-Esprit n'est-il pas aussi engendré ?*
 R. *Non, il n'y a que le Fils.*
 D. *Pourquoi l'appetez-vous Notre-Seigneur ?*
 R. *Parce que nous appartenons à Jésus-Christ,*
 1. *Comme créatures qu'il a tirées du néant.*
 2. *Comme esclaves qu'il a rachetés par son sang.*

- D. Qu'entendez-vous par ces paroles, *qui a été conçu du Saint-Esprit* ?
- R. J'entends, 1. Que le Fils de Dieu s'est fait homme comme nous.
2. Que le corps qu'il a pris a été formé dans le sein d'une vierge, par l'opération du Saint-Esprit.
- D. Que signifient ces paroles, *est né de la vierge Marie* ?
- R. Elles signifient : 1. Qu'une vierge, appelée Marie, a enfanté le Fils de Dieu.
2. Qu'elle l'a mis au monde, comme elle l'avait conçu c'est-à-dire, demeurant toujours vierge.

Le buisson ardent, figure de la virginité de la sainte Vierge.
Exode, ch. 3.

- PRATIQUES. 1. Lorsqu'on entend prononcer le saint nom de Jésus ou de Marie, se découvrir, ou s'incliner, pour marquer son respect.
2. Réciter avec dévotion la prière appelée *l'Angelus*, lorsqu'on sonne le matin, le midi et le soir pour en avertir les fidèles.

XI. DES 4e. et 5e. ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 4. A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli.

ARTICLE 5. Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts.

- D. QUE signifient ces paroles, *a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié* ?
- R. Elles signifient que Jésus-Christ a été chargé d'opprobres, fouetté, couronné d'épines, et attaché à une croix, sous un juge nommé Ponce-Pilate.
- D. Que veut dire, *est mort* ?
- R. C'est-à-dire que son âme a été véritablement séparée de son corps.
- D. *La divinité en a-t-elle été séparée aussi* ?
- R. Non, elle a toujours été unie à l'âme et au corps de Jésus-Christ, lors même que son âme et son corps furent séparés l'un de l'autre.
- D. Comment Jésus-Christ, a-t-il pu souffrir et mourir, puisqu'il est Dieu ?
- R. Il n'a point souffert en tant que Dieu, mais il a souffert en tant qu'homme ; et c'est en tant qu'homme qu'il est mort.

- D. Que devint le corps de Jésus-Christ, après sa mort ?
 R. Il fut enseveli et mis dans un tombeau : c'est pour cela que le symbole ajoute, *a été enseveli*.
- D. Que devint son âme lorsqu'elle fut séparée de son corps ?
 R. Le symbole enseigne qu'elle *descendit aux enfers*.
- D. Qu'entendez-vous par les *enfes*; où Jésus-Christ est descendu ?
 R. J'entends le lieu où étaient détenues les âmes des justes, morts dans la grâce de Dieu, depuis la création du monde.
- D. Pourquoi Jésus-Christ y descendit-il ?
 R. Pour délivrer ces âmes saintes, et les conduire au ciel.
- D. Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ *est ressuscité des morts* ?
 R. C'est que l'âme de Jésus-Christ s'étant réunie à son corps, il sortit de son tombeau plein de vie.
- D. Quand est-ce qu'il ressuscita ?
 R. Il ressuscita le troisième jour après sa mort.
- D. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il souffert et opéré tous ces grands mystères ?
 R. C'est pour montrer son amour pour nous, et pour opérer notre salut.

Jonas dans le sein de la baleine. Liv. de Jonas, ch. 2.

- PRATIQUES. 1. Quand on a quelque chose à souffrir, songer, pour s'encourager, que le Fils de Dieu a souffert bien d'autres tourments, quoiqu'il fût innocent.
2. Offrir à Dieu nos souffrances, quelques légères qu'elles soient, comme les incommodités des saisons, ou les maladies et les offrir en union des souffrances de Jésus-Christ, en disant :
Recevez, ô mon Dieu, l'offrande que je vous fais de ce que je souffre, comme vous avez reçu les souffrances de Jésus-Christ, auquel je m'unis pour vous être agréable.
3. Offrir de même son travail, avec les peines qui y sont attachées.
4. Accepter la mort que nous subirons un jour, et l'offrir à Dieu, en union de la mort de Jésus-Christ.

XII. DES 6e. et 7e. ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 6. Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

ARTICLE 7. D'où il viendra juger les vivants et les morts.

- D. QUE signifient ces paroles, *est monté aux cieux* ?

après sa mort ?
 au : c'est pour
 eli.

ée de son corps ?
 t aux enfers.

Jésus-Christ est

es les âmes des
 depuis la créa-

onduire au ciel.
 t est ressuscité

nt réunie à son
 le vie.

sa mort.
 et opéré tous

nous, et pour

Jonas, ch. 2.

souffrir, songer,
 a souffert bien

légères qu'elles
 ou les maladies
 Christ, en disant :
 s fais de ce que je
 de Jésus-Christ,

y sont attachées.
 our, et l'offrir à

SYMBOLE.

Dieu le Père tout-

ux cieux ?

R. Elles signifient que Jésus-Christ, quarante jours après sa résurrection, s'est élevé dans le ciel par la vertu de sa divinité

D. Que signifient ces paroles, *est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant ?*

Elle signifient deux choses :

1. Que Jésus-Christ, en tant que Dieu, est égal à son Père, en puissance et en gloire.

2. Qu'il est élevé dans le ciel en tant qu'homme, au-dessus de toutes les créatures, pour la grandeur de sa gloire et de sa puissance.

D. Où est maintenant notre Seigneur Jésus-Christ ?

R. En tant que Dieu, il est partout : en tant qu'homme, il est au ciel et au saint-sacrement.

D. Que fait-il au ciel pour nous ?

R. Il intercède pour nous auprès de Dieu son Père.

D. Que veulent dire ces paroles : *D'où il viendra juger les vivants et les morts ?*

R. Elles signifient qu'à la fin du monde, Jésus-Christ descendra visiblement du ciel, pour juger les hommes.

D. Qu'entendez-vous par *les vivants et les morts ?*

R. J'entends. 1. Que Jésus-Christ jugera tous les hommes, tant ceux qui auront été, que ceux qui seront encore sur la terre, au temps de sa venue.

2. Par *les vivants et les morts*, j'entends les justes et les pécheurs.

D. Quoi ! tous les hommes qui ont vécu depuis Adam, seront jugés ?

R. Oui, aucun ne pourra éviter ce jugement.

D. Sur quoi les hommes seront-ils jugés ?

R. Sur le bien ou le mal qu'ils auront faits.

Parabole des talents. St. Matth. ch. 25.

PRATIQUES. 1. Lorsqu'on regarde le ciel, s'exciter au désir d'y aller bientôt, pour y régner avec Jésus-Christ.

2. Au commencement de chaque action, penser que nous serons jugés un jour sur cette action, et sur la manière dont nous l'aurons faite.

XIII. DES 8e. et 9e. ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 8. Je crois au Saint-Esprit.

ARTICLE 9. La sainte Eglise catholique, la communion des Saints. . .

- D. QU'ENTEND-t-on par ces paroles, *je crois au Saint-Esprit* ?
- R. J'entends qu'il y a une troisième personne en Dieu, qu'on appelle le *Saint-Esprit*.
- D. Que faut-il croire du Saint-Esprit ?
- R. Il faut croire qu'il procède du Père et du Fils, et qu'il a avec eux une même nature.
- D. Le Saint-Esprit est-il Dieu comme le Père et le Fils ?
- R. Oui, il leur est égal en toutes choses.
- D. Que signifient ces paroles, *la sainte Eglise Catholique* ?
- R. Elle signifie : 1. Qu'il n'y a qu'une Eglise.
2. Qu'elle est sainte.
3. Qu'elle est catholique.
- D. Qu'est-ce que l'Eglise ?
- R. C'est l'assemblée des fidèles, gouvernée par notre Saint Père le Pape et par les évêques.
- D. De qui le Pape et les évêques tiennent-ils l'autorité De gouverner l'Eglise ?
- R. Ils la tiennent de Jésus-Christ : c'est de lui qu'ils l'ont reçue, et c'est en son nom qu'ils l'exercent.
- D. Pourquoi dites-vous que l'Eglise est une ?
- R. Parce que 1. ceux qui sont dans l'Eglise professent une même foi.
2. Ils participent aux mêmes sacrements.
3. Ils ont entre eux une société de prières.
4. Ils n'ont qu'un même chef invisible, qui est Jésus-Christ, et un même chef visible, qui est le Pape vicaire de Jésus-Christ.
- D. Pourquoi appelez vous l'Eglise sainte ?
- R. C'est 1. parce que sa doctrine et ses sacrements sont saints.
2. Qu'il n'y a de saints que dans sa société.
3. Que Jésus-Christ, son chef, est la source de toute sainteté.
- D. Qu'est-ce à dire, que l'Eglise est *Catholique* ?
- R. C'est-à-dire qu'elle est *universelle*.

D. Po

R. Pa

lie

D. Le

po

R. No

de

Je de

PRATIQU

inf

2. Co

3. Ins

qu

X

D. Qu

R. J'e

me

tou

ent

D. Qu

R. Ce

jus

D. Pa

for

R. Ou

D. N'

qu'

de

R. On

qu

de

D. Po

R. Pa

con

D. Ne

sai

SYMBOLE.

Salats.

trois au Saint-

bonne en Dieu,

et du Fils, et

ère et le Fils ?

se Catholique ?
Eglise.

née par notre

-ils l'autorité

t de lui qu'ils
exerceront.

e ?

lise professent

ts.

res.

qui est Jésus-
qui est le Pape

?

crements sont

été.

ource de toute

ique ?

- D. Pourquoi dites-vous que l'Eglise est *universelle* ?
 R. Parce qu'elle s'étend à tous les temps et à tous les lieux.
 D. Les persécutions et les hérésies ne pourraient-elles point la détruire ?
 R. Non, le Saint-Esprit, qui la gouverne, lui a promis de la conserver et de la défendre toujours.

Le déluge et l'arche de Noé, figure de l'Eglise. Genèse, ch. 7.

- PRATIQUES. 1. Prier Dieu quelquefois pour la conversion des infidèles et des hérétiques.
 2. Contribuer aux missions, par ses aumônes ou par ses soins.
 3. Instruire ceux qui ignorent leur catéchisme, ou procurer qu'ils soient instruits.

XIV. SUITE DU 9^e. ARTICLE DU SYMBOLE.

De la communion des saints.

- D. QU'ENTENDEZ-VOUS par la *communion des saints* ?
 R. J'entends que tous les fidèles sont frères, qu'ils sont membres d'un même corps, qui est l'Eglise, et que tous les biens spirituels de l'Eglise sont communs entre eux.
 D. Quels sont les biens spirituels de l'Eglise ?
 R. Ce sont les mérites de Jésus-Christ, et de tous les justes qui ont été et qui sont dans le monde.
 D. Participons-nous à toutes les bonnes œuvres qui se font dans le monde ?
 R. Oui, à cause de la communion des saints.
 D. N'est-ce point pour signifier cette union des fidèles, qu'on donne le pain-béni, les dimanches à la messe de paroisse ?
 R. Oui, c'est là une figure de cette union entre les fidèles, qui mangent tous du même pain, comme étant enfants de la même famille.
 D. Pourquoi donne-t-on le nom de saints aux fidèles ?
 R. Parce qu'ils sont appelés à être saints, et qu'ils sont consacrés à Dieu, par le baptême.
 D. Ne sommes-nous pas aussi en communion avec les saints qui sont dans le ciel ?

- R. Oui, nous participons à leurs mérites, nous les invoquons, et ils nous secourent de leur intercession.
- D. Avons-nous aussi quelque union avec les âmes qui sont en purgatoire ?
- R. Oui, nous les secourons par nos prières.
- D. *Comment appelle-t-on les saints qui sont au ciel ?*
- R. *On les appelle l'Eglise triomphante, parce qu'ils triomphent avec Jésus-Christ.*
- D. *Comment appelle-t-on les âmes qui sont en purgatoire ?*
- R. *On les appelle l'Eglise souffrante, parce qu'elles souffrent l'expiation entière de leurs péchés.*
- D. *Comment appelle-t-on les fidèles qui sont sur la terre ?*
- R. *On les appelle l'Eglise militante, ou combattante, parce qu'ils combattent contre les ennemis de leur salut.*
- D. Sont-ce là trois églises différentes ?
- R. Non, ce sont trois parties de la même Eglise.
- D. Comment ces trois parties de la même Eglise n'en font-elles qu'une ?
- R. Parce qu'elles sont unies entr'elles par la charité et par la participation aux mérites de Jésus-Christ, leur chef.

Prières d'Abraham pour la ville de Sodome. Genèse, ch. 18.

- PRATIQUES. 1. S'unir intérieurement à toutes bonnes œuvres qui se font sur la terre ; en louer Dieu, et les lui offrir.
2. Appuyer les gens de bien dans les entreprises saintes qu'ils font pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.
3. Secourir les âmes qui sont en purgatoire, par des prières, des aumônes, des mortifications, et d'autres bonnes œuvres.

XV. DES 10e., 11e. et 12e ARTICLES DU SYMBOLE.

ARTICLE 10. La rémission des péchés.
 ARTICLE 11. La résurrection de la chair.
 ARTICLE 12. La vie éternelle.

- D. QU'ENTENDEZ-VOUS par la rémission des péchés ?
- R. J'entends que Jésus-Christ a donné à l'Eglise le pouvoir de remettre toutes sortes de péchés.
- D. Comment l'Eglise remet-elle les péchés ?
- R. Par le moyen des sacrements.

- D. Y a-t-il des péchés qui ne puissent être remis par le pouvoir de l'Église ?
- R. Il n'y en a aucun, quelque énorme qu'il soit.
- D. Qu'entendez-vous par *la résurrection de la chair* ?
- R. J'entends que tous ceux qui sont morts depuis le commencement du monde, ressusciteront un jour.
- D. Qu'entendez-vous par *ressusciter* ?
- R. J'entends que les corps sortiront de la terre, pour être réunis à leurs âmes, et qu'ainsi les morts deviendront en vie.
- D. Quand cela arrivera-t-il ?
- R. A la fin du monde, avant le jugement dernier.
- D. Pourquoi les morts ressusciteront-ils ?
- R. C'est pour recevoir dans leurs corps la récompense de leurs bonnes œuvres, ou le châtiment de leurs péchés.
- D. Quel corps aurons-nous en ressuscitant ?
- R. Nous aurons le même corps et la même chair que nous aurons eus pendant notre vie.
- D. Tous les corps ressusciteront-ils dans le même état ?
- R. Tous ressusciteront pour ne plus mourir ; mais avec cette différence, que les corps des méchants ressusciteront pour souffrir, et les corps des bons pour être heureux.
- D. Qu'entendez-vous par les bons et les méchants ?
- R. Les bons sont ceux qui meurent dans la grâce de Dieu ; les méchants sont ceux qui meurent dans le péché mortel.
- D. Qu'entendez-vous par *la vie éternelle* ?
- R. J'entends que la résurrection sera suivie d'une vie qui ne finira jamais.
- D. Quelle sera cette vie ?
- R. Ce sera une vie éternellement heureuse pour les bons et éternellement malheureuse pour les méchants.

Résurrection de Lazare, figure de la résurrection et de la rémission des péchés. St Jean, ch. 11.

PRATIQUES. 1. Quand il faut choisir un état de vie ou un emploi, faire ce choix, non par vue d'intérêt, mais dans la vue de se procurer une éternité bienheureuse, et demander à Dieu de nous éclairer à ce sujet.

2. Ne point trop ménager son corps, le priver quelquefois des commodités et des plaisirs permis, pour lui procurer une résurrection glorieuse.

XVI. DU PÉCHÉ ACTUEL.

- D. QU'EST-CE que le péché actuel.
- R. Le péché actuel est une désobéissance à Dieu, que nous commettons par notre propre volonté.
- D. *En combien de manières commet-on le péché actuel ?*
- R. *En quatre manières ; par pensées, par paroles, par actions, et par omissions.*
- D. Qu'entendez-vous par omissions ?
- R. *C'est manquer de faire ce à quoi on est obligé ; par exemple : ne point entendre la messe un jour de fête, c'est un péché d'omission.*
- D. Combien y a-t-il de sortes de péchés actuels ?
- R. Deux sortes ; le péché mortel et le péché véniel.
- D. Qu'est-ce que le péché mortel ?
- R. Le péché mortel est une désobéissance à Dieu, en matière importante, qui nous fait perdre la grâce sanctifiante, et qui mérite l'enfer.
- D. Pourquoi l'appelle-t-on *mortel* ?
- R. C'est, 1. Parce qu'il mérite l'enfer, qu'on appelle la mort éternelle.
2. Parce qu'il donne la mort à notre âme.
- D. Est-ce que tout péché mortel mérite l'enfer ?
- R. Oui, et il ne faut qu'un péché mortel pour le mériter.
- D. Comment le péché mortel donne-t-il la mort à notre âme qui est immortelle ?
- R. On dit que le péché lui donne la mort, en ce qu'il lui fait perdre la grâce sanctifiante, qui est sa vie.
- D. *Quels sont les effets de cette mort spirituelle de l'âme par le péché ?*
- R. 1. *L'âme devient l'ennemie de Dieu, et l'objet de sa colère.*
2. *Elle est dans la puissance du démon.*
3. *Elle perd tout le mérite de ses bonnes œuvres passées.*

- D. *Quoi ! celui qui aurait passé sa vie dans la pénitence et les bonnes œuvres, en perdrait le mérite par un péché mortel ?*
- R. *Oui, parce qu'en péchant mortellement, il devient l'ennemi de Dieu.*
- D. *Nous devons donc bien craindre le péché mortel ?*
- R. *Oui, et plus que tous les maux de ce monde.*
- D. *S'il fallait choisir entre la mort et le péché mortel, que choisiriez-vous ?*
- R. *Je choisirais plutôt tous les malheurs et la mort même, que de commettre un seul péché mortel.*

Les trois enfans dans la fournaise. Dan. ch. 3.

- PLATIQUES, 1. Demander souvent à Dieu qu'il nous préserve du péché mortel, et que, s'il prévoit que nous y devons tomber, il nous retire plutôt de ce monde.
2. Dès qu'on connaît être tombé dans le péché mortel, faire un acte de contrition, et recourir le plus tôt qu'on le peut, au sacrement de pénitence.

XVII. DES PÉCHÉS CAPITAUX.

De l'Orgueil.

- D. *QUELS sont les péchés capitaux ?*
- R. *Il y en a sept, l'orgueil, l'avarice, l'impureté, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse.*
- D. *Pourquoi les nomme-t-on capitaux ?*
- R. *Parce qu'ils sont les sources de beaucoup d'autres péchés.*
- D. *Qu'est-ce que l'orgueil ?*
- R. *L'orgueil est un amour déréglé de soi-même qui fait qu'on présume de soi, qu'on se préfère aux autres, et qu'on veut s'élever au-dessus d'eux.*
- D. *Quels sont les vices que l'orgueil cause plus ordinairement ?*
- R. *Il y en a sept : l'estime de soi-même, la présomption, le mépris du prochain, la vanité, l'ambition, l'hypocrisie et la désobéissance.*
- D. *Quelle est la vertu opposée à l'orgueil ?*
- R. *C'est l'humilité.*

- D. *L'humilité est-elle nécessaire au salut ?*
 R. *Oui, elle est si nécessaire, que, sans l'humilité, nous ne pouvons être sauvés.*
- D. *Un homme qui fait de grandes aumônes et de grandes pénitences, ne sera-t-il pas sauvé ?*
 R. *Non, s'il n'a point d'humilité, et s'il s'enorgueillit de ses bonnes œuvres.*
- D. *Pouvons-nous prendre confiance dans nos bonnes œuvres ?*
 R. *Toute notre confiance doit être dans les mérites de Jésus-Christ, et dans l'aveu de notre misère.*
- D. *Quels sont les effets de l'humilité ?*
 R. *Se mépriser soi-même ; ne point chercher à s'élever ni à se produire ; ne mépriser personne, obéir et céder volontiers à tout le monde.*
- D. *Donnez-nous quelques motifs qui nous engagent à fuir l'orgueil, et à pratiquer l'humilité.*
 R. *En voici trois : 1. L'horreur que Dieu a des orgueilleux. 2. L'exemple de Jésus-Christ qui a choisi sur la terre une vie humble. 3. Le mépris et les railleries que tout le monde fait des orgueilleux.*

Nabuchodonosor changé en bête. Dan. ch. 4.

- PRATIQUES. 1. Ne jamais parler de soi par vanité, ni des choses qui nous appartiennent comme de nos parens, de nos richesses, de nos bonnes œuvres, etc.
2. Ne mépriser, ni railler personne.
3. Eviter les ajustemens mondains et les parures superflues.
4. Ne point nous excuser, quand on nous reprend, si cela n'est pas nécessaire.

XVIII. DE L'AVARICE, LA LUXURE ET L'ENVIE.

- D. *Qu'est-ce que l'avarice ?*
 R. *L'avarice est un amour déréglé des biens de la terre, principalement de l'argent.*
- D. *Quels sont les effets de l'avarice ?*
 R. 1. *User de mensonges et de tromperies, pour s'enrichir.*
 2. *S'occuper tellement de l'acquisition des richesses, qu'on en oublie son salut.*

3. Trop épargner, pour amasser du bien.
 4. Refuser l'aumône, quand on la peut faire.
 5. Prendre ou retenir injustement le bien d'autrui.
- D. Qu'est-ce que la luxure ou l'impureté ?
 R. La luxure ou l'impureté est une affection déréglée pour les plaisirs de la chair.
- D. Quelles sont les causes les plus ordinaires de ce péché ?
 R. 1. Boire et manger avec excès ou avec trop de sensualité. 2. Fréquenter trop familièrement les personnes, de sexe différent, ou contracter avec elles des amitiés trop tendres.
 3. Dire des paroles, ou chanter des chansons libres, ou se plaire à les entendre.
 4. Lire des romans, des comédies, ou d'autres livres qui parlent d'amour.
 5. Être oisif ou paresseux.
- D. N'y en a-t-il point encore une particulière pour les filles, qu'elles doivent éviter ?
 R. Oui, c'est d'aimer à être parées et à plaire ; porter la gorge découverte, et être habillées et coiffées peu modestement.
- D. Qu'est-ce que l'envie ?
 R. L'envie est une tristesse du bien de notre prochain, en tant que nous croyons qu'il diminue le nôtre.
- D. Quels sont les effets de ce vice ?
 R. 1. Chercher à diminuer la réputation ou le crédit de son prochain, en disant du mal de lui.
 2. Ressentir du plaisir, lorsqu'on entend les autres en médire.
 3. Interpréter aisément, en mal, ses actions.
 4. Ressentir de la joie, lorsqu'il lui arrive du mal.

Samson séduit par Dalila. Liv. des Juges, ch. 16.

- PRATIQUES. 1. Donner l'aumône volontiers et abondamment.
2. Ne point faire de réserve d'argent, sans une grande nécessité, se confiant, pour l'avenir, à la providence de Dieu.
3. Fuir les danses, les bals, les comédies, les assemblées dangereuses, comme des écueils de la pureté.
4. Éviter la familiarité des personnes de sexe différent.

Il faut recommander ici aux petites filles de ne point jouer avec les petits garçons, même à des jeux innocens.

Le catéchisme de la gourmandise, est remis au dimanche gras.

XIX. DE LA COLÈRE ET DE LA PARESSE.

- D. Qu'est-ce que la colère ?
 R. La colère est un mouvement violent de notre âme, qui nous porte à nous venger.
 D. *Quels sont les effets de ce péché ?*
 R. 1. *S'occuper, avec dépit, des injures qu'on croit avoir reçues.*
 2. *Dire des paroles injurieuses et méprisantes.*
 3. *Frapper quelqu'un, en quelque manière que ce soit.*
 4. *Former le dessein de se venger dans l'occasion.*
 D. A quoi est-on obligé, quand, par la colère, on a injurié, frappé, ou fait insulte à son prochain ?
 R. On est obligé à lui faire excuse, à réparer le tort qu'on lui a fait, et à se réconcilier avec lui.
 D. Et, quand on a reçu quelque mauvais traitement de ses ennemis, à quoi est-on obligé ?
 R. On est obligé à pardonner, à se réconcilier aisément, et même à aimer ses ennemis.
 D. Cette obligation est-elle bien pressante ?
 R. Oui, sans cela il n'y a point de salut.
 D. *Celui qui dit : je ne veux point de mal à mon ennemi ; je lui pardonne, mais je ne veux ni le voir, ni entendre parler de lui, sera-t-il sauvé ?*
 R. *Non, parce qu'il n'aime pas son ennemi.*
 D. *A quoi nous oblige cet amour de nos ennemis ?*
 R. 1. *A les regarder comme nos frères en Jésus-Christ.*
 2. *A leur rendre les devoirs de la société, comme les saluer, leur parler, &c.*
 3. *A leur faire du bien dans l'occasion.*
 D. Qu'est-ce que la paresse ?
 R. La paresse est un dégoût volontaire des exercices de la piété chrétienne et une négligence des devoirs de son état, particulièrement de ceux de la religion.

- D. Qu'entendez-vous par les devoirs de son état ?
 R. J'entends les obligations où l'on est engagé, par l'état où l'on est : par exemple, un écolier doit étudier : un valet doit servir son maître et lui obéir.
 D. *Quels sont les effets de la paresse ?*
 R. 1. *Passer des temps considérables sans songer à Dieu et à son salut.*
 2. *Négliger les instructions, les sacrements, les bonnes œuvres, et tout ce qui excite à la piété.*
 3. *Perdre son temps au jeu ou à des amusemens inutiles.*
 4. *Dormir trop.*
 5. *Négliger le travail et les fonctions de son état.*

Meurtre d'Abel, Genèse, ch. 4, ou Parabole des dix mille talens, St. Matth ch. 18.

- PRATIQUES. 1. Réprimer les petites impatiences journalières ; s'imposer une pénitence, chaque fois qu'on y tombe, comme de baiser la terre, de donner une aumône, &c.
 2. Si l'on a un ennemi, ou quelqu'un avec qui on soit en querelle, aller, dès le jour même se réconcilier avec lui, quand même on n'aurait pas tort, ou qu'on lui serait supérieur, en âge ou en dignité.
 3. Chaque jour, pratiquer quelque exercice de piété, comme une lecture pieuse, quelque œuvre de charité, un quart d'heure de méditation, &c.

XX. DU SCANDALE

- D. Qu'EST-ce que le scandale ?
 R. Le scandale est une parole, une action ou une omission qui porté au péché ceux qui en ont connaissance.
 D. *En combien de manières donne-t-on scandale ?*
 R. 1. *En offensant Dieu en présence du prochain, en lui donnant, par là, l'exemple de l'offenser de même.*
 2. *En lui apprenant à l'offenser, comme, celui qui enseignerait à un enfant à dérober, ou à dire des paroles sales.*
 3. *Conseillant de mal faire, comme de voler ou de mentir.*

4. *Donnant occasion d'offenser Dieu, comme ceux qui gardent des tableaux déshonnêtes, qui parlent contre la religion ou la pureté ; les femmes qui portent la gorge découverte, etc.*
- D. Le scandale augmente-t-il beaucoup le péché ?
- R. Oui, il est lui-même souvent un crime énorme.
- D. Pourquoi ce crime est-il énorme ?
- R. 1. *Parce que le scandaleux se rend coupable des péchés que cause son scandale.*
 2. *Parce qu'il est très-difficile, et souvent impossible, de réparer tout le mal que le scandale a causé.*
 3. *Parce qu'il est plus injurieux à Jésus-Christ que les autres péchés.*
- D. Pourquoi est-il plus injurieux à Jésus-Christ ?
- R. *Parce qu'il damne les âmes que Jésus-Christ veut sauver, et qu'il a rachetées par son sang.*
- D. A quoi le scandale oblige-t-il celui qui l'a donné ?
- R. A deux choses. 1. A accuser à confesse la circonstance du scandale ajouté au péché qu'il a commis.
 2. A réparer, s'il le peut, le scandale qu'il a donné, et les péchés qui en ont été les suites.
- Mort des deux enfans d'Héli.* 1. Liv. des Rois, ch. 4.
- PRATIQUES. 1. Eviter, non-seulement ce qui, de soi, porte au péché, mais même, ce qui, étant de soi innocent, pourrait porter au péché des personnes faibles, aisées à scandaliser.
2. S'on se souvient d'avoir conseillé à quelqu'un une chose où il y aurait du péché, se dédire au plus tôt de son mauvais conseil.
3. Gagner à Dieu, par son bon exemple et ses bonnes œuvres, autant d'âmes, s'il est possible, qu'on en a perdu par ses mauvais exemples.

XXI. DU PÉCHÉ VÉNIEL.

- D. QU'EST-ce que le péché vénial ?
- R. Le péché vénial est une désobéissance, en matière légère, qui ne détruit pas en nous la grâce sanctifiante, mais qui l'affaiblit et nous engage à des peines temporelles.

- comme ceux qui parlent femmes qui
- éché ?
norme.
- coupable des
- nt impossible,
causé.
- us-Christ que
- Christ ?
-Christ veut
- a donné ?
se la circon-
a commis.
'il a donné,
- s, ch. 4.
- soi, porte au
cent, pourrait
à scandaliser.
un une chose
e son mauvais
- nnés œuvres,
erda par ses
- en matière
râce sancti-
des peines
- D. Quand est-ce qu'un péché est véniel ?
R. Quand il est en matière peu considérable, ou que le consentement de la volonté est imparfait.
- D. Donnez-en quelques exemples ?
R. Une impatience légère est un péché véniel, à cause de la légèreté de la matière. Une pensée contre la foi est un péché véniel, quand on ne s'y est point arrêté avec une volonté parfaite.
- D. Tous les péchés ne sont donc pas égaux entre eux ?
R. Non, il y en a de plus grands les uns que les autres, soit entre les péchés véniels, soit entre les péchés mortels.
- D. Celui qui meurt, coupable seulement de péchés véniels, va-t-il en enfer ?
R. Non, parce qu'il n'a pas perdu entièrement la grâce sanctifiante.
- D. Où va-t-il donc ?
R. S'il n'a pas fait pénitence de ses péchés véniels, il va en purgatoire satisfaisant à la justice de Dieu.
- D. Devons-nous craindre beaucoup le péché véniel ?
R. Oui, et plus que tous les autres, maux imaginables.
- D. Pourquoi cela ?
R. 1. C'est que ce péché déplaît à Dieu, et c'est assez pour en détourner ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur.
2. C'est que les péchés véniels conduisent peu à peu aux mortels, et par là à l'enfer.
- Enfans dévorés par des ours. 4 Liv, des Rois, ch. 2.*
- PRATIQUES. 1. Examiner les péchés véniels qu'on commet le plus souvent, comme de petits mensonges, des impatiences, &c, et chercher les moyens d'en se corriger.
2. Entreprendre, chaque mois, de corriger une de ses mauvaises habitudes ; par exemple, dans ce mois, se corriger des petits juremens ; le mois suivant, des paroles de vanité, &c.

XXII. DE LA GRACE.

- D. QU'EST-CE que la grâce ?
R. La grâce est un don surnaturel que Dieu nous a fait par sa pure bonté et par les mérites de Jésus-Christ, pour opérer notre salut.

- D. Combien y a-t-il de sortes de grâces ?
 R. De deux sortes ; la grâce habituelle, autrement la grâce sanctifiante, et la grâce actuelle.
- D. Qu'est-ce que la grâce habituelle ou sanctifiante ?
 R. C'est celle qui nous rend saints devant Dieu, dès qu'elle est en nous.
- D. Pourquoi l'appelle-t-on *habituelle* ?
 R. Parce qu'elle se conserve en nous, lors même que notre volonté n'agit point : par exemple, elle est dans les enfans baptisés, avant l'usago de raison.
- D. Qu'est-ce que la grâce actuelle ?
 R. C'est celle qui ne nous sanctifie pas d'elle même, mais nous dispose à être saints, ou à devenir plus saints, quand nous y co-opérons.
- D. Pourquoi l'appelle-t-on *actuelle* ?
 R. Parce que c'est un mouvement passager et intérieur, par lequel Dieu nous excite et nous aide à faire le bien.
- D. *Donnez-en un exemple.*
 R. *Si la grâce de Dieu m'excite à donner actuellement l'aumône, cette pensée ou ce mouvement est une grâce actuelle.*
- D. *Qu'est-ce que co-opérer à la grâce ?*
 R. *C'est suivre son mouvement ; par exemple, suivre l'inspiration que Dieu donne de faire l'aumône, c'est co-opérer à la grâce.*
- D. *Sommes-nous libres de co-opérer à la grâce, ou de n'y pas co-opérer ?*
 R. *Oui, sans cela nous n'aurions pas de mérite.*
- D. *Pouvons-nous faire quelque chose qui mérite le ciel, sans la grâce ?*
 R. *Non, nous ne pouvons rien du tout pour le ciel, sans la grâce de Dieu.*
- D. *Quelle conséquence tirez-vous de cette vérité ?*
 R. *La première, de demander à Dieu sa grâce, puisque je ne puis rien pour le salut sans elle. La seconde, de ne point m'enorgueillir des bonnes œuvres, puisque c'est par la grâce que je les fais.*

D. C

R. C

C

i

D. J

S

R. C

D. C

R. C

Péch

PRAT

c

2.

P

3.

r

4.

c

D. C

R. I

d

D. C

R. C

C

D. A

R. N

D. P

R. P

q

D. D

R. C

h

D. P

p

R. C

a

- D. Comment se perd la grâce ?
 R. On perd la grâce habituelle, par le péché mortel. On perd les grâces actuelles, en résistant à leurs inspirations.
 D. *Est-ce qu'on résiste aux mouvemens intérieurs de la grâce ?*
 R. *Oui, nous n'y résistons que trop.*
 D. Comment obtient-on la grâce ?
 R. On l'obtient par les sacrements et par la prière.

Péché de St. Pierre, suite de sa présomption. S. Jean. ch. 18.

- PRATIQUES. 1. Approcher souvent des sacrements, pour y puiser des grâces plus abondantes et plus fréquentes.
 2. Prier souvent pour demander à Dieu ces grâces, surtout dans les tentations, ou au commencement de ses actions ; aller quelquefois devant le saint sacrement, prier à cette intention.
 3. Quand on a fait une bonne œuvre, s'humilier devant Dieu, reconnaissant que c'est l'effet de sa grâce.
 4. Quand le Saint-Esprit nous inspire ou de faire une bonne œuvre, ou de fuir l'occasion du péché, ne pas différer, mais obéir aussitôt à son mouvement.

XXIII. DU PATER OU ORAISON DOMINICALE.

- D. QUELLE est la plus excellente prière ?
 R. La plus excellente de toutes les prières est l'oraison dominicale, appelée communément le *Pater*.
 D. Qu'est-ce que le *Pater* ?
 R. C'est une prière qui nous a été enseignée par Jésus-Christ.
 D. A qui parlons-nous, en disant le *Pater* ?
 R. Nous parlons à Dieu.
 D. Pourquoi l'appelons-nous *notre père* ?
 R. Pour exprimer que nous avons en Dieu la confiance qu'un fils doit avoir en son père.
 D. Dieu est-il notre père ?
 R. Oui, il nous a donné la vie, et il nous donnera son héritage, qui est le ciel.
 D. Pourquoi disons-nous *notre père*, plutôt que *mon père* ?
 R. C'est pour montrer que tous les chrétiens sont frères, ayant tous un même père.

- D. Pourquoi disons-nous, *qui êtes aux cieux*, Dieu étant partout ?
- R. C'est que, quoique Dieu soit partout, nous regardons le ciel comme le trône de sa gloire.
- D. Combien y a-t-il de demandes dans le *Pater* ?
- R. Il y en a sept.
- D. Que demandons-nous par la première, *Que votre nom soit sanctifié* ?
- R. Nous demandons que Dieu soit connu, aimé et adoré, et qu'on craigne de l'offenser.
- D. *Expliquez cela en détail.*
- R. *Nous demandons, 1. Que les infidèles connaissent et bénissent le saint nom de Dieu.*
2. Que les jureurs et blasphémateurs cessent de l'offenser.
3. Que tous les chrétiens l'honorent par la sainteté de leur vie.
- D. Que signifie la seconde demande, *Que votre règne arrive* ?
- R. Nous demandons que Dieu règne dans nos cœurs, par sa grâce, et qu'il nous fasse régner avec lui, dans sa gloire.
- D. Que signifie la troisième demande. *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel* ?
- R. Nous demandons que les hommes lui obéissent avec autant d'amour et de fidélité que les anges.

Parabole de l'enfant prodigue. St. Luc, ch. 15.

- PRATIQUES. 1. Réciter le *Pater*, avec attention et posément ; penser, en le récitant, au sens de chacune des demandes qu'on y fait à Dieu.
2. Prier pour la conversion de ceux qui déshonorent le saint nom de Dieu, par leurs blasphèmes ou par leurs crimes ; et reprendre ceux qui jurent, si nous en avons le pouvoir.
3. Dans tous ce qui nous arrive de fâcheux, dire intérieurement à Dieu : *Que votre volonté soit faite.*

XXIV. SUITE DU PATER.

- D. QUE demandons-nous par la quatrième demande : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien* ?
- R. Nous demandons à Dieu le pain ou la nourriture de l'âme, et celle du corps.

Dieu étant
 regardons
 er ?
 votre nom
 é et adoré,
 maissent et
 l'offenser.
 sainteté de
 notre règne
 ours, par sa
 sa gloire.
 re volonté
 sent avec
 15.
 posément ;
 demandes
 ent le saint
 urs crimes ;
 e pouvoir.
 rieurement
 demande :
 icn ?
 riture de

- D. Quel est ce pain de notre âme que nous demandons ?
 R. C'est la grâce de Dieu, sa sainte parole, et la sainte eucharistie.
 D. Qu'entendez-vous par le pain du corps ?
 R. C'est tout ce qui est nécessaire pour la conservation de notre vie.
 D. Que nous enseigne la cinquième demande : *Pardonnez-nous nos offenses ?*
 R. Elle nous apprend que nous offensons Dieu tous les jours, et que nous avons besoin de lui demander pardon sans cesse.
 D. Que demandons-nous donc à Dieu par cette demande ?
 R. Nous demandons qu'il nous accorde le pardon de nos péchés, et qu'il nous donne la grâce d'une vraie pénitence.
 D. Pourquoi ajoutons-nous, *comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ?*
 R. Pour nous faire souvenir qu'il faut pardonner à ceux qui nous offensent, si nous voulons que Dieu nous pardonne.
 D. *Est-ce que Dieu ne nous pardonnera point, si nous ne pardonnons pas ?*
 R. Non, puisque nous le prions, par cette demande, que le pardon que nous accordons, soit la règle de celui que nous lui demandons.
 D. Que signifie la sixième demande, *Ne nous induisez point en tentation ?*
 R. Nous demandons à Dieu de nous préserver des tentations, et de nous faire la grâce de les surmonter.
 D. Que signifie la septième demande, *Délivrez-nous du mal ?*
 R. Nous demandons d'être préservés de tous les maux de l'âme et du corps, et du démon qui nous les suscite.
 D. Quel est le mal que nous devons craindre le plus ?
 R. C'est le péché et la damnation.

David insulté par Séméi. Liv. 2. des Rois, ch. 16.

- PRATIQUES. 1. Quand on récite le *Pater*, songer si on a quelque ennemi ; lui pardonner de bon cœur, et prendre la résolution de se réconcilier avec lui.
 2. Chercher l'occasion de rendre service à ceux qui nous veulent du mal, et prier Dieu pour eux.

3. Par reconnaissance pour la bonté de Dieu, qui nous donne chaque jour le pain qui nous nourrit, contribuer chaque jour à la nourriture de quelque pauvre, selon nos moyens.

XXV. DES SACREMENS.

- D. Qu'EST-ce qu'un sacrement ?
 R. Un sacrement est un signe sensible, institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour nous sanctifier.
 D. Pourquoi dit-on qu'un sacrement est un signe sensible ?
 R. C'est un signe, parce qu'il signifie la grâce qu'il produit en nous ; et il est sensible, parce qu'il tombe sous les sens.
 D. Expliquez cela par un exemple.
 R. Dans le baptême, ce qui tombe sous nos sens, c'est l'eau qui lave l'enfant, et cette eau signifie la grâce qui lave son âme du péché originel.
 D. Comment est-ce que les sacremens nous sanctifient ?
 R. Les uns, savoir : le baptême et la pénitence, donnent la grâce sanctifiante, qu'on n'avait pas auparavant ; les autres, comme la confirmation, etc., augmentent celle qu'on avait déjà reçue.
 D. Comment est-ce que les sacremens donnent ou augmentent la grâce ?
 R. C'est en nous appliquant les mérites de la mort de Jésus-Christ.
 D. Tous ceux qui reçoivent les sacremens, reçoivent-ils la grâce ?
 R. Non : ceux qui n'ont pas les dispositions nécessaires, ne reçoivent pas la grâce du sacrement.
 D. Est-ce un grand péché que de recevoir les sacremens sans les dispositions nécessaires ?
 R. Oui, c'est un grand péché, qu'on appelle sacrilège.
 D. Qu'entendez-vous par un sacrilège ?
 R. J'entends la profanation d'une chose sainte.
 D. Peut-on recevoir chaque sacrement plusieurs fois ?
 R. Oui, excepté le baptême, la confirmation et l'ordre, qu'on ne peut recevoir qu'une fois.
 D. Pourquoi ne peut-on recevoir ceux-ci qu'une fois ?
 R. C'est qu'ils impriment caractère.

- D. Qu'est-ce que le caractère ?
 R. C'est une marque spirituelle imprimée dans l'âme, qui nous consacre à Dieu d'une manière particulière, et qui ne peut être effacée.
- D. L'aspersion de l'eau-bénite est-elle un sacrement ?
 R. Non, c'est une simple cérémonie par laquelle l'Eglise nous enseigne avec quelle pureté de conscience il faut prier.
- D. Quel autre fruit tire-t-on de l'eau-bénite ou du pain-béni ?
 R. Ceux qui s'en servent avec dévotion ont part aux prières que l'Eglise fait, en les bénissant.

Punition des Philistins pour avoir emporté l'arche.

1. Liv. des Rois, ch. 5.

- PRATIQUES. 1. Ne point souffrir qu'on plaisante sur les sacrements, ou qu'on contrefasse, d'une manière indécente, leurs cérémonies.
2. Etendre notre respect aux choses que l'Eglise béni par rapport aux sacrements, comme l'eau-bénite, le pain-béni, les vases et les ornemens sacrés.
3. Respecter les prêtres et les religieux, comme les ministres des sacrements ; ne point dire de mal d'eux ; interpréter, en bonne part, leurs actions, les secourir dans leur pauvreté.

XXVI. DU BAPTÊME.

- D. QU'EST-ce que le Baptême ?
 R. Le baptême est un sacrement qui efface le péché originel, et nous fait enfans de Dieu et de l'Eglise.
- D. Comment donne-t-on le baptême ?
 R. On verse de l'eau naturelle sur la tête de celui qu'on baptise en disant : *Je vous baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*
- D. Pourquoi dites-vous qu'on verse de l'eau naturelle ?
 R. C'est qu'on ne doit baptiser qu'avec de l'eau naturelle, comme de puits, de rivière, de pluie, etc., et que, si on baptisait, avec de l'eau-rose, du vin ou d'autres liqueurs, le baptême ne serait pas bon.
- D. Faut-il que cette eau soit bénite ?
 R. Dans un danger pressant, on peut se servir d'eau qui ne soit pas bénite.

- D. Sur quelle partie du corps doit-on verser l'eau pour baptiser ?
- R. Il faut la verser ordinairement sur la tête ; ou si on ne le peut, sur une des plus notables parties du corps.
- D. Si l'eau ne touchait que la superficie des cheveux, ou les habits, le baptême serait-il bon ?
- R. Non, il ne serait pas bon.
- D. En quel temps faut-il dire ces paroles, *Je vous baptise, au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ?*
- R. En même temps que l'on verse l'eau en forme de croix.
- D. Quelle intention faut-il avoir en baptisant ?
- R. Il faut avoir l'intention de faire ce que fait l'Église.
- D. Toute personne peut-elle baptiser ?
- R. Il n'appartient qu'à l'évêque et au curé de le faire ; mais en cas de nécessité, toute personne peut baptiser.
- D. Le baptême est-il nécessaire au salut ?
- R. Il est si nécessaire, que les enfans ne peuvent être sauvés, sans le recevoir.
- D. Les enfans qui meurent sans le baptême ne vont donc pas en paradis ?
- R. Non, ils ne verront jamais Dieu, pendant l'éternité.
- D. *Le baptême ne peut-il pas être suppléé, quand on ne le peut recevoir ?*
- R. *Oui, dans ce cas, il peut être suppléé par le martyre, par un acte de charité avec le désir d'être baptisé.*

Naaman guéri de la lèpre. 4. Liv. des Rois, ch. 5.

- PRATIQUES, 1. Procurer que les enfans, dès qu'ils sont nés soient portés à l'église pour être baptisés, à cause du péril qu'il y a de différer. Avertir ceux qui diffèrent sans raison et sans permission qu'ils font un grand péché.
2. S'instruire exactement de la manière dont on doit donner le baptême, afin de le pouvoir donner, en cas de nécessité.

XXVII SUITE DU BAPTÊME.

- D. QUELS sont les effets du baptême en nous ?
- R. 1. Il efface le péché.
2. Il donne la vie spirituelle.

3. Il fait enfant de Dieu et de l'Eglise.

4. Il imprime un caractère qui ne se perd point.

D. Quel péché le baptême efface-t-il ?

R. Il efface le péché originel, et tous les autres péchés qu'on aurait commis avant d'être baptisé.

D. *Le baptême ôte-t-il aussi les effets du péché originel, comme l'ignorance, la concupiscence, la mort et les misères ?*

R. *Non, mais il donne des grâces pour les vaincre ou les supporter.*

D. *Comment le baptême donne-t-il la vie spirituelle ?*

R. *En ce qu'il donne la grâce sanctifiante, qui est la vie de notre âme.*

D. *Comment le baptême nous fait-il enfans de Dieu ?*

R. *C'est qu'en vertu de cette vie spirituelle, que donne le baptême, Dieu nous aime, comme ses enfans, et nous donne droit à son heritage du ciel.*

D. *Comment le baptême nous fait-il enfans de l'Eglise ?*

R. *En nous donnant droit de participer à ses biens spirituels, à ses sacremens et à ses prières.*

D. *Celui qui reçoit le baptême, fait-il à Dieu quelques promesses ?*

R. *Oui, 1 Celle de croire tous les mystères de notre foi. 2. Celle de renoncer au démon, à ses pompes et à ses œuvres.*

D. *Qu'est-ce que les pompes du démon ?*

R. *Ce sont les maximes et les vanités du monde.*

D. *Qu'est-ce que les œuvres du démon ?*

R. *C'est le péché.*

D. *Mais les enfans ne font pas ces promesses, puisqu'ils n'ont pas l'usage de la raison.*

R. *Le parrain et la marraine les font pour eux.*

D. *A quoi sont obligés les parrains et marraines ?*

R. *A veiller, au défaut des pères et mères, à l'instruction de ceux qu'ils ont présentés au baptême.*

D. *Combien faut-il de péchés mortels pour perdre la grâce du baptême ?*

R. *Il n'en faut qu'un seul.*

Sortie d'Égypte, et passage de la mer rouge, figure du baptême.

Exod. ch. 13 et 14.

- PRATIQUES. 1. Ceux qui ont conservé la grâce du baptême devraient demander, chaque jour, à Dieu, de mourir plutôt que de la perdre.
2. Se faire une fête particulière du jour auquel on a été baptisé. Communier ce jour-là ou le dimanche suivant; faire quelque autre bonne œuvre, pour remercier Dieu de la grâce qu'on a reçue en ce jour.
3. Se mettre quelquefois à genoux, auprès des fonts baptismaux, pour y renouveler les promesses qu'on a faites à Dieu dans son baptême.

XXVIII. DE LA CONFIRMATION.

- D. QU'EST-ce que la Confirmation ?
- R. La confirmation est un sacrement qui nous donne le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces.
- D. Pourquoi le Saint-Esprit nous est-il donné dans la confirmation ?
- R. Pour nous rendre parfaits chrétiens, et nous faire confesser la foi de Jésus-Christ, même au péril de notre vie.
- D. Comment ce sacrement nous rend-il parfaits chrétiens ?
- R. En nous rendant forts et courageux dans la foi.
- D. Est-ce pour cela qu'il est appelé confirmation ?
- R. Oui, parce qu'il nous confirme et nous affermit dans la profession de la foi.
- D. La confirmation est-elle absolument nécessaire pour être sauvé ?
- R. Non, mais ceux qui la négligent offensent Dieu, et se privent des grâces que donne ce sacrement.
- D. Peut-on recevoir ce sacrement plusieurs fois ?
- R. Non, parce qu'il imprime caractère.
- D. Dans quel dispositions faut-il le recevoir ?
- R. Il faut, 1. Être instruit des principaux mystères de la foi.
2. Avoir la conscience nette de tous péchés, au moins de péchés mortels.
3. Produire des actes de foi, d'amour de Dieu, de désir, et autres convenables à la grandeur de ce sacrement.

- D. Celui qui le recevrait en péché mortel, ferait-il un grand mal ?
- R. Oui, il commettrait un sacrilège, et ne recevrait pas le saint-Esprit.
- D. Quelles sont les obligations de celui qui a reçu la confirmation ?
- R. C'est de ne point rougir de professer la foi de Jésus-Christ, ni de suivre les maximes de son évangile.

Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres. Actes des Apôtres, ch. 2.

- PRATIQUES. 1. Quand on entend les libertins qui parlent contre la foi et la religion, leur imposer silence ou quitter leur compagnie ; et, si on ne le peut, produire intérieurement un acte de foi.
2. Si la pratique de la vertu nous attire quelque raillerie, ou quelque dommage, les regarder comme un grand honneur, et en remercier Dieu.
3. Se déclarer hautement pour la piété ; ne point rougir de fréquenter les sacremens, ou de faire de bonnes œuvres.
- N. B. — On trouvera après le catéchisme pour les fêtes, une instruction plus étendue sur la confirmation, et dont on fait ordinairement usage dans les catéchismes qui ont lieu pour préparer prochainement les enfans à recevoir ce sacrement.

XXIX. DE LA PÉNITENCE.

- D. QU'ENTENDEZ-VOUS par la pénitence en général ?
- R. Par la pénitence en général, j'entends deux choses :
1. Une vertu qui nous fait détester et expier nos péchés. 2. Un sacrement institué pour les remettre.
- D. Pourquoi nomme-t-on ces deux choses d'un même nom ?
- R. C'est que le sacrement de Pénitence ne doit jamais être séparé de la vertu de pénitence, et que, sans elle, ce sacrement n'aurait point d'effet en nous.
- D. Qu'est-ce que le sacrement de Pénitence ?
- R. La Pénitence ou la confession, est un sacrement qui remet les péchés commis après le baptême.
- D. Le sacrement de Pénitence est-il nécessaire, pour être sauvé ?
- R. Le sacrement de Pénitence, au moins, quant à la douleur du péché et à la volonté sincère de s'en

confesser, est absolument nécessaire, pour être sauvé, à tous ceux qui ont commis quelque péché mortel, après le baptême.

- D. Le sacrement de Pénitence peut-il remettre toutes sortes de péchés ?
- R. Oui, il les remet tous, sans en excepter aucun, quelque énorme qu'il soit.
- D. Quelles sont les parties du sacrement de Pénitence ?
- R. Il y en a trois : la contrition, la confession et la satisfaction.
- D. Quels sont les effets du sacrement de Pénitence ?
- R. Il y en a deux. 1. Il efface tous les péchés actuels. 2. Il nous réconcilie avec Dieu, en nous donnant la grâce sanctifiante.
- D. Quel effet produit cette réconciliation ?
- R. 1. Elle rend le droit au Paradis, qu'on avait perdu par le péché. 2. Elle donne des forces contre les tentations. 3. Elle change la peine éternelle due au péché en une peine temporelle. 4. Elle fait revivre le mérite des bonnes œuvres passées.
- D. Comment peut-elle faire revivre ce mérite des bonnes œuvres ?
- R. L'âme ayant perdu ce mérite par le péché, Dieu, par sa bonté, le rend, dans le sacrement de Pénitence.
- D. Tous ceux qui vont à confesse en reçoivent-ils les effets ?
- R. Non, il n'y a que ceux qui apportent à ce sacrement les dispositions convenables.
- D. Quelles sont ces dispositions, ou que faut-il faire pour une bonne confession ?
- R. Pour une bonne confession, il y a quatre choses à faire : 1. Examiner sa conscience. 2. S'exciter à la contrition *et au propos de ne plus offenser Dieu*. 3. Déclarer tous ses péchés à un prêtre. 4. Être dans la résolution de satisfaire à Dieu et au prochain.

La pénitence des Ninivites. Jonas, ch. 3.

- PRATIQUES. 1. Choisir un confesseur pieux et éclairé, qui ne nous flatte point dans nos défauts.
2. Se confesser toujours, autant qu'on le peut, au même confesseur, afin qu'il juge mieux si nous avançons dans la piété.
3. Si on a raison de douter sur ses confessions passées, le réparer par une confession générale.

XXX. DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

- D. QU'EST-ce qu'examiner sa conscience ?
- R. Examiner sa conscience, c'est rappeler soigneusement, dans sa mémoire, les péchés dont on est coupable, pour les déclarer au prêtre.
- D. Est-il absolument nécessaire d'examiner sa conscience, avant que de se confesser ?
- R. Oui, parce que si on oubliait à confesse un péché mortel, faute de s'être examiné, la confession ne serait pas suffisante.
- D. Comment faut-il examiner sa conscience ?
- R. Pour bien examiner sa conscience, il faut, 1. Se recueillir quelque temps en la présence de Dieu, et lui demander son secours.

Ce qu'on peut faire par la courte prière suivante, ou par quelque autre semblable :

PRIÈRE.

Mon Dieu, donnez-moi la lumière nécessaire pour connaître mes péchés, et la grâce pour les détester.

Je vous demande cette grâce par les mérites de J. C. mon sauveur, par l'intercession de la très-sainte vierge, de mon saint ange gardien, de mes saints patrons N. N. et de tous les saints.

Il faut ensuite repasser dans son esprit, et rappeler dans sa mémoire tous les péchés que l'on a commis depuis la dernière confession.

- D. Sur quoi faut-il s'examiner ?
- R. Il faut s'examiner : 1. Sur les commandemens de Dieu et de l'Eglise. 2. Sur les sept péchés capitaux. 3. Sur les devoirs de son état. 4. Sur ses habitudes et passions dominantes. 5. Sur les personnes que l'on a fréquentées et sur les lieux où l'on a été.
- D. Qu'entendez-vous par les devoirs de son état ?
- R. J'entends les obligations que chacun doit remplir dans l'état où il est : par exemple, un écolier doit étudier, un domestique doit servir son maître et lui obéir : et c'est là-dessus qu'il doit s'examiner.

- D. Comment faut-il s'examiner ?
- R. En parcourant toutes ses pensées, ses paroles, ses actions et ses omissions, pour remarquer celles où il y a eu du péché.
- D. Combien faut-il mettre de temps à examiner sa conscience ?
- R. Il faut mettre à l'examen de conscience le temps qu'on mettrait raisonnablement à préparer une affaire importante, plus ou moins, suivant la longueur du temps qui s'est écoulé depuis la dernière confession.
- Pour les personnes timorées et qui se confessent souvent un quart d'heure suffit ordinairement. Mais pour ceul, qui se confessent rarement, il faut un temps plus considérable, et souvent y revenir à plusieurs fois.*
- D. Dans quelles dispositions faut-il repasser ses péchés dans son esprit ?
- R. Avec regret et amertume de cœur de les avoir commis; et non pas comme on songerait à une chose indifférente.
- D. Par où faut-il finir son examen ?
- R. Il faut finir son examen par un acte de contrition.

Histoire de Naaman. 4. Liv. des rois, ch. 5.

- PRATIQUES. 1. Faire, tous les soirs l'examen de sa conscience, sur les fautes commises pendant le jour.
2. S'examiner aussi particulièrement plusieurs jours avant que d'aller à confesse.
3. Choisir un temps et un lieu convenables pour s'examiner, et éloigner la pensée de toute autre affaire pour ne s'occuper que de sa conscience.

XXXI. DE LA CONTRITION.

- D. QU'EST-CE que la contrition ?
- R. La contrition est une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, avec la résolution de ne le plus l'offenser.
- D. Combien y a-t-il de sortes de contrition ?
- R. Il y a deux sortes de contrition, la contrition parfaite, et la contrition imparfaite, qu'on nomme aussi l'attrition.
- D. Qu'est-ce que la contrition parfaite ?
- R. La contrition parfaite est une douleur d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est souverainement bon.

- D. Quel est l'effet de la contrition parfaite ?
- R. L'effet de la contrition parfaite est de réconcilier avec Dieu, le pécheur qui a un vrai et ferme propos de recevoir le sacrement de pénitence.
- D. Qu'est-ce que la contrition imparfaite ou attrition ?
- R. La contrition imparfaite est une douleur d'avoir offensé Dieu, moins par la considération de sa bonté infinie, qu'à cause de la laideur propre du péché, ou parce qu'il nous expose à être exclus du Paradis, et à être condamnés à la damnation éternelle.
- D. Quel est l'effet de la contrition imparfaite ?
- R. L'effet de la contrition imparfaite, est de disposer le pécheur à recevoir la grâce de Dieu, dans le sacrement de pénitence.
- D. Dans quelles dispositions doit être le pécheur pour recevoir l'absolution ?
- R. Il faut qu'il espère en la miséricorde de Dieu, qu'il ait la volonté de ne plus pécher, et qu'il soit disposé à préférer Dieu et sa loi à toutes les choses du monde, et, par conséquent, qu'il l'aime.
- D. La contrition est-elle bien nécessaire pour recevoir l'absolution ?
- R. Elle est si nécessaire, que, sans elle, on ne peut pas recevoir le pardon de ses péchés.
- D. Celui qui recevrait l'absolution, sans avoir fait ce qu'il pouvait, pour avoir une contrition suffisante, ferait-il un grand péché ?
- R. Oui, il ferait un sacrilège, parce qu'il profanerait le sacrement de pénitence.
- D. Dans quel temps faut-il produire des actes de contrition pour se confesser ?
- R. Il faut les produire, autant qu'on le peut, dans l'examen de conscience, s'y exciter, encore davantage, immédiatement avant la confession, et lorsque le prêtre donne l'absolution.
- D. Faites un acte de contrition.
- R. Mon Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé parce que vous êtes infiniment bon et infini-

ment aimable, et que le péché vous déplaît. Pardonnez-moi par les mérites de J. C. mon Sauveur ; je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

Pardon accordé à la pécheresse. St. Jean, ch. 8.

- PRATIQUES. 1. S'exciter à la douleur de ses péchés, et la témoigner à Dieu par de fervens actes de contrition, tirés du cœur plutôt que prononcés du bout des lèvres
2. Pour se faciliter l'exercice des actes de contrition, en produire, chaque jour, le matin et le soir.
3. Faire, chaque année, une revue ou confession extraordinaire de tous les péchés commis depuis un an, pour s'exciter à une plus vive contrition à la vue de la multitude de ses péchés.

XXXII. DES QUALITÉS QUE DOIT AVOIR LA CONTRITION.

- D. QUELLES conditions doit avoir une bonne contrition ?
- R. Il faut que la contrition soit, 1. Surnaturelle ; 2. Intérieure ; 3. Universelle ; 4. Souveraine.
- D. Ces conditions sont-elles également nécessaires à la contrition parfaite et à l'attrition ?
- R. Oui, sans ces conditions, ni l'une ni l'autre en serait suffisante.
- D. Qu'entendez-vous par une contrition *surnaturelle* ?
- R. C'est-à-dire qu'elle doit être excitée en nous par un mouvement du Saint-Esprit, et non pas seulement par un mouvement de la nature.
- D. Celui qui aurait regret de ses péchés, à cause qu'ils lui auraient fait perdre son bien, sa santé ou son honneur, aurait-il une bonne contrition ?
- R. Non, sa contrition ne serait qu'une douleur naturelle.
- D. Qu'entendez-vous par une contrition *intérieure* ?
- R. J'entends qu'il faut avoir la contrition dans le cœur, et ne pas se contenter d'en faire un acte du bout des lèvres.
- D. Celui qui récite un acte de contrition, a-t-il toujours une bonne contrition ?
- R. Non, parce que si son cœur n'est pas affligé d'avoir offensé Dieu, sa contrition n'est pas intérieure.

- D. Qu'entendez-vous par une contrition *universelle* ?
 R. J'entends qu'elle doit s'étendre sur tous les péchés qu'on a commis, et particulièrement sur les péchés mortels.
- D. Si on avait regret de tous ses péchés, hors un seul péché mortel, aurait-on une bonne contrition ?
 R. Non, parce que la contrition ne serait pas universelle.
- D. Qu'entendez-vous par une contrition *souveraine* ?
 R. J'entends qu'il faut être plus fâché d'avoir offensé Dieu, que de tous les maux qui pourraient nous arriver.
- D. Doit-on être plus fâché d'avoir offensé Dieu, que d'avoir perdu son bien, ses parens, ou ce qu'on a de plus cher au monde ?
 R. Oui, parce que le péché est le plus grand de tous les maux.
- D. Est-il nécessaire que la douleur de la contrition soit sensible, comme celle qu'on ressent de la mort d'un père, ou d'un mal qu'on souffre dans le corps ?
 R. Cela n'est point nécessaire ; il suffit qu'on soit disposé dans le cœur, à souffrir plutôt toutes sortes de maux que d'offenser Dieu.

Conversion des Juifs de Jérusalem, à la prédication de l'apôtre St. Pierre Act. ch. 2, 87.

- PRATIQUES. 1. Demander instamment à Dieu la contrition, toutes les fois qu'on doit s'approcher du sacrement de pénitence.
2. Faire même quelques aumônes, afin d'obtenir de Dieu la grâce d'une véritable contrition.
3. Avant que de se présenter à confesse, réparer ses fautes, si on le peut : par exemple en se réconciliant avec ses ennemis, si on en a, etc

XXXIII. DES MOYENS D'AVOIR UNE BONNE CONTRITION.

- D. QUE faut-il faire, pour avoir une véritable contrition ?
 R. Pour avoir une véritable contrition, il faut, 1. La demander à Dieu avec ferveur
 2. S'y exciter par la considération des motifs capables de nous l'inspirer.

- D. Que faut-il faire pour bien demander à Dieu la grâce de la contrition ?
- R. Il faut employer les prières, le saint sacrifice de la messe, et même faire quelques bonnes œuvres, dans la vue de l'obtenir.
- D. Quels sont les motifs les plus propres à exciter en nous la contrition ?
- R. Il y en a sept principaux.
- D. Quel est le premier ?
- R. C'est la laideur épouvantable du péché qui nous rend plus horrible aux yeux de Dieu qu'un corps mort et pourri ne l'est aux yeux des hommes.
- D. Quel est le second ?
- R. Les peines que méritent un seul péché mortel, dont il est impossible de comprendre la rigueur, et qui dureront toute l'éternité.
- D. Quel est le troisième ?
- R. Les biens que le péché mortel nous fait perdre, savoir, en ce monde, la grâce de Dieu et le repos d'une bonne conscience ; et dans l'autre, les délices éternelles du Paradis.
- D. Quel est le quatrième ?
- R. C'est la passion de Jésus-Christ qui nous a tant aimés et dont nos péchés ont causé la mort.
- D. Quel est le cinquième ?
- R. C'est l'ingratitude dont le péché nous rend coupables envers Dieu, qui nous a tant fait de bien pour le corps et pour l'âme.
- D. Quel est le sixième ?
- R. C'est l'amour de père avec lequel ce Dieu que nous avons offensé, prend soin de nous en ce monde, et nous prépare, en l'autre, son royaume céleste.
- D. Quel est le septième ?
- R. C'est la bonté infinie de Dieu considéré, en lui-même, qui, quand il ne nous aurait jamais fait de bien, est si bon et si aimable, que nous devrions mourir mille fois plutôt que de ne jamais l'offenser.
- D. Entre tous ces motifs, quels sont les plus parfaits, et ceux auxquels il est plus à propos de s'arrêter ?

- R. Ce sont ceux qui nous portent à l'amour de Dieu, et particulièrement c'est le dernier.
- D. Y a-t-il des chrétiens qui, allant à confesse, n'ont point une véritable contrition, quoiqu'ils croient l'avoir ?
- R. Oui, il y en a plusieurs ; comme ceux qui s'imaginent avoir une vraie contrition, quand ils, en ont prononcé un acte du bout des lèvres.
- D. Y a-t-il quelques marques pour connaître si la contrition qu'on a est véritable ?
- R. Il y en a trois, 1. Quand on se sent si touché, qu'on voudrait, pour beaucoup, n'avoir jamais offensé Dieu. 2. Quand on s'est approché du confesseur, avec une disposition sincère de se soumettre, de bon cœur, à tout ce qu'il ordonnera, soit pour la pénitence, soit pour le retardement de l'absolution. 3. Quand on a le désir et le soin d'expier ses péchés, par la pénitence et les bonnes œuvres.

Pénitence sincère de Manassès. 2 Liv. des Paralip. ch. 33. 13.

- PRATIQUES. 1. Eprouver la sincérité de sa contrition, par la séparation des choses qui nous peuvent être occasion de péché, comme certaines personnes, certains emplois, etc.
2. L'éprouver encore, par la privation des plaisirs et des commodités légitimes et permises, et en esprit de pénitence.

XXXIV. DU FERME PROPOS DE NE PLUS OFFENSER DIEU.

- D. Est-ce assez d'avoir un extrême regret des péchés qu'on a commis ?
- R. Non, il faut encore faire un ferme propos, c'est-à-dire, avoir une forte résolution de ne plus offenser Dieu.
- D. Quelles dispositions doivent accompagner le ferme propos ?
- R. Il y en a deux : la première, c'est un courage ferme, pour tout souffrir plutôt que d'offenser Dieu. La seconde, c'est un humble aveu, que nous ne ferons rien sans la grâce de Dieu, que nous espérons recevoir de lui, par Jésus-Christ.

- D. Quelles sont les marques auxquelles on peut connaître si l'on a un ferme propos de ne plus offenser Dieu ?
- R. Il y en a trois, 1. Si l'on se sépare des occasions du péché, comme sont les mauvaises compagnies, la lecture des mauvais livres, &c. 2. Si l'on travaille à détruire ses mauvaises habitudes. 3. Si l'on prend les moyens de mener une vie plus chrétienne.
- D. Qui est celui qui doit craindre de n'avoir pas eu un bon et ferme propos ?
- R. C'est celui qui, après ses confessions, retombe toujours volontairement dans les mêmes péchés.
- D. Comment appelez-vous le péché que commet celui qui tombe ainsi ?
- R. On l'appelle le péché de *rechûte*.
- D. Ce péché est-il beaucoup plus énorme que les autres ?
- R. Oui, parce qu'il est accompagné presque toujours, d'ingratitude, de malice et de mépris de Dieu.
- D. Où conduisent ordinairement les fréquentes rechûtes ?
- R. Elles conduisent à l'endurcissement et à l'impénitence finale.
- D. Qu'entendez-vous par l'endurcissement et l'impénitence finale ?
- R. J'entends, par l'endurcissement, l'état de celui qui n'est touché de rien ; et par l'impénitence finale, l'état funeste de celui qui, ayant différé de faire pénitence, meurt sans l'avoir faite.

Fausse pénitence et endureissement de Pharaon. Exod. ch. 10 et 14.

- PRATIQUES. Témoigner à Dieu la sincérité de son retour, en recherchant les causes de ses péchés, et les moyens de les retrancher.
2. Prévoir les occasions qu'on peut avoir de retomber dans ses fautes ordinaires, et prendre une forte résolution de les éviter
3. Se condamner à faire quelque pénitence, chaque fois qu'on aura le malheur d'y retomber

XXXV. DE LA CONFESSION.

- D. QUEST-ce que la confession ?
- R. La confession est une déclaration que l'on fait de tous ses péchés au prêtre, pour en recevoir le pardon ou l'absolution.

- D. Les prêtres ont-ils le pouvoir de pardonner les péchés?
- R. Les prêtres *approuvés de l'évêque*, ont le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés.
- D. Peuvent-ils remettre tous les péchés, même les plus énormes?
- R. Il y a des péchés énormes dont l'absolution est réservée au pape et aux évêques : les confesseurs ordinaires ne peuvent pas en absoudre sans une permission particulière : mais, avec cette permission, ils peuvent absoudre tous les pécheurs qui sont véritablement pénitens.
- D. De qui le pape, les évêques et autres confesseurs ont-ils reçu ce pouvoir ?
- R. C'est de J. C. lui-même que les apôtres et leurs successeurs ont reçu le pouvoir de pardonner ou de retenir les péchés, lorsqu'après sa résurrection, apparaissant à ses apôtres, il leur dit (et à Pierre en particulier) : *Je vous envoie avec la même autorité que mon Père m'a envoyé. Recevez le St. Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les aurez retenus.*
- D. Comment les prêtres ou confesseurs peuvent-ils juger quand il faut pardonner ou retenir les péchés ?
- R. C'est par la confession ou accusation que les pénitens font eux mêmes de leurs péchés, que les confesseurs peuvent juger s'ils doivent pardonner, par l'absolution, ou retenir les péchés.
- D. Quelles conditions doit avoir l'accusation du pénitent, pour mettre le confesseur en'état de juger s'il doit lui donner ou refuser l'absolution ?
- R. La confession ou accusation du pénitent, pour être bonne, doit avoir trois conditions. Elle doit être, 1. Humble, 2. Sincère, 3. Entière.
- D. Qu'est-ce qu'une confession *humble* ?
- R. La confession est *humble*, lorsqu'on ne raconte pas ses péchés indifféremment, comme une histoire ; mais qu'on s'en accuse avec le regret et la confusion d'un criminel devant son juge.

- D. Qu'est-ce qu'une confession *sincère* ?
- R. La confession est *sincère*, lorsqu'on dit simplement ses péchés, comme on les connaît, sans exagération, ni excuse.
- D. Qu'est-ce qu'une confession *entière* ?
- R. La confession est *entière*, lorsqu'on déclare tous ses péchés, au moins mortels, leur nature, leur nombre et les circonstances aggravantes, autant qu'on peut les connaître.
- D. Donnez-en un exemple.
- R. Si on a dérobé, il faut dire combien de fois on l'a fait ; si la somme qu'on a prise est considérable, si c'est une chose sacrée, ou si c'est dans un lieu saint qu'on l'a prise.
- D. Celui qui, par honte, cacherait volontairement un péché mortel, ou une circonstance notablement aggravante, ferait-il une bonne confession ?
- R. Celui qui, par honte, cacherait volontairement un péché mortel ou une circonstance notablement aggravante, ferait une confession nulle et sacrilège, qu'il serait obligé de recommencer toute entière, en y ajoutant l'accusation de ce nouveau sacrilège.
- D. Est-il aussi nécessaire d'accuser les péchés véniels ?
- R. Il n'est point absolument nécessaire d'accuser les péchés véniels ; mais, cela est fort utile, pourvu qu'on le fasse avec douleur et contrition.

Histoire de David qui reconnaît son péché. 1. des Paralip. ch. 21.

- PRATIQUES. 1 Ne cacher aucun péché même véniel, à confesse surtout quand on sent quelque petit doute à ce sujet.
2. Commencer son accusation par les plus grands péchés, de peur qu'on ne les oublie, et par ceux qu'on a plus de honte de déclarer, de crainte que le démon ne nous tente de les cacher.
3. Regarder la confusion que l'on a, en s'accusant, comme la première pénitence qu'il faut faire de ses péchés
4. Demander à Dieu la grâce de surmonter toutes les répugnances qu'on ressent à cet égard.

XXXVI. EXERCICE POUR LA CONFESION.

D. QUE doit faire un chrétien, lorsque le moment de se confesser est arrivé ?

R. Lorsque le moment de se confesser est arrivé, il faut,
1. Aller humblement se mettre à genoux à côté du prêtre, ou au confessionnal. 2. Faire sur soi le signe de la croix, en disant :

En français.	En latin.
Au nom du Père, &c.	In nomine Patris, &c.
Puis continuer :	
Bénissez-moi, mon père parce que j'ai péché.	Benedic mihi, pater, quia peccavi.
Et tout de suite commencer le <i>Confiteor</i> .	
Je confesse à Dieu, &c.	Confiteor Deo, &c.
Jusqu'à ces mots :	
Par ma faute.	Mea culpa.

D. Après avoir reçu la bénédiction du prêtre, que fait-on ?

R. Après avoir reçu la bénédiction du prêtre, il faut dire,
1. Depuis quel temps on ne s'est pas confessé, 2. Si on a reçu l'absolution la dernière fois. 3. Si on a fait la pénitence qui avait été imposée. 4. On commence ensuite à s'accuser de ses péchés, tels qu'on les connaît, en disant à chaque article : *Je m'accuse de, &c.*
5. Enfin, si le prêtre trouve bon de faire quelque interrogation, il faut lui répondre avec sincérité et modestie.

D. L'accusation des péchés étant finie, que faut-il faire ?

R. Après qu'on a dit tous ses péchés, on finit en disant :
" Je m'accuse, de plus, de bien d'autres péchés que je ne connais pas, et de ceux de toute ma vie ; j'en demande pardon à Dieu, et, à vous, mon père, la pénitence et l'absolution."

Puis tout de suite on finit le *Confiteor*, en disant :

En français.	En latin.
Par ma faute, &c.	Mea culpa, &c.

D. Après avoir fini le *Confiteor*, que fait-on ?

R. Après avoir fini le *Confiteor*, Il faut écouter avec respect et attention les avis que le confesseur trouve bon de donner. 2. Il faut accepter la pénitence qu'il impose: 3. S'il trouve à propos de différer l'absolution, il faut s'y soumettre de bon cœur

- D. Pour quelles causes les confesseurs doivent-ils ordinairement refuser l'absolution ?
- R. Ils la doivent refuser, 1. A ceux qui ignorent leur catéchisme. 2. A ceux qui sont en inimitié avec leur prochain, et qui ne se réconcilient pas. 3. A ceux qui retiennent le bien d'autrui, sans vouloir le restituer. A ceux qui, ayant blessé la réputation de leur prochain, ne veulent pas la réparer. 5. A ceux qui sont dans l'habitude du péché, et ne travaillent pas à s'en corriger. 6. A ceux qui sont dans l'occasion prochaine du péché, et qui ne veulent pas la quitter.
- D. Et, si le confesseur juge à propos de donner l'absolution, que faut-il faire ?
- R. Si le confesseur juge à propos de donner l'absolution, il faut, pendant qu'il la donne, renouveler son acte de contrition, comme ci-dessus, page 56 ; puis se retirer en silence, et faire, au plus tôt, la satisfaction ou pénitence imposée.

Fausse pénitence d'Antiochus, et sa réprobation.

Liv. 1. des Machab. ch. 6. Liv. 2. ch. 8.

- PRATIQUES. 1. Se confesser, non par habitude ou par routine, mais, comme si c'était pour mourir aussitôt après.
2. Au sortir du confessionnal, remercier Dieu de la grâce qu'on vient de recevoir.
3. Repasser, dans son esprit, les avis que le confesseur a donnés, et prendre une ferme résolution de les pratiquer.
4. Renouveler sa contrition à l'égard des péchés qu'on a confessés, et faire, au plus tôt, la pénitence imposée.

XXXVII. DE LA SATISFACTION.

- D. QU'EST-ce que la satisfaction ?
- R. La satisfaction est une réparation qu'on doit à Dieu et au prochain, pour l'injure ou le tort qu'on leur a fait, par le péché.
- D. Cette réparation est-elle nécessaire pour obtenir le pardon de ses péchés ?
- R. Cette réparation est si nécessaire, que sans elle, ou au moins, sans le désir et la volonté de satisfaire, autant qu'on le pourra, il ne peut point y avoir de véritable contrition, ni, par conséquent, de pardon du péché.

- D. Mais, quand le péché est pardonné, est-on encore obligé de faire pénitence ?
- R. Quoique le péché soit pardonné, il est toujours nécessaire de faire pénitence, parce qu'en nous accordant le pardon de nos péchés dans le sacrement, Dieu qui efface en notre âme, la tache, ou la coulpe du péché, et qui nous remet, en même temps, la peine éternelle que nous avions méritée, ne fait souvent que changer cette peine éternelle en une peine temporelle qu'il faut que nous souffrions dans cette vie, par la pénitence ou, après la mort, dans le purgatoire.
- D. Comment satisfaisons-nous à Dieu pour cette peine temporelle ?
- R. En accomplissant des œuvres de pénitence, avec la grâce de Jésus-Christ, par qui seul nous pouvons mériter, et satisfaire à Dieu.
- D. Par quelles œuvres de pénitence peut-on satisfaire à Dieu pour ses péchés ?
- R. On satisfait à Dieu, 1. En acceptant, avec soumission et en union avec J. C. source de tout mérite, les peines et les afflictions de la vie. 2. Par la pratique des œuvres satisfactoires, qui sont le jeûne, l'aumône et la prière. 3. Et principalement en accomplissant chrétiennement la pénitence que le confesseur impose. 4. En gagnant les indulgences.
- D. Qu'entendez-vous par le jeûne ?
- R. Par le jeûne, j'entends toutes sortes de mortifications de la chair et des sens.
- D. Qu'entendez-vous par l'aumône ?
- R. Par l'aumône j'entends toutes sortes de secours spirituels et temporels que nous donnons au prochain dans son besoin.
- D. Quelles sont les œuvres de miséricorde corporelle ?
- R. Il y a sept œuvres de miséricorde corporelle. 1. Donner à manger à ceux qui ont faim. 2. Donner à boire à ceux qui ont soif. 3. Vêtir les nus. 4. Loger les pèlerins et les étrangers. 5. Visiter les malades. 6. Délivrer ou consoler les prisonniers. 7. Ensevelir les morts.

- D. Quelles sont les œuvres de miséricorde spirituelle ?
- R. Il y a aussi sept œuvres de miséricorde spirituelle, 1. Enseigner les ignorans. 2. Reprendre ceux qui manquent. 3. Conseiller ceux qui sont en peine. 4. Consoler les affligés. 5. Supporter les défauts et l'humeur du prochain. 6. Pardonner les injures. 7. Prier pour les vivans et les morts, et même pour ses ennemis.
- D. Qu'entendez-vous par la prière ?
- R. Par la prière, j'entends toutes les œuvres de dévotion et de piété envers Dieu, qui sont en usage dans l'Eglise.

Conversion de Cornelle. Actes des apôtres, ch. 10.

- PRATIQUES. 1. Quand on a quelque chose à souffrir, l'offrir à Dieu, en satisfaction de ses péchés, avouant qu'on a mérité davantage.
2. Pratiquer, chaque jour, quelque mortification soit dans ses repas, soit dans ses plaisirs, soit dans son travail, se privant de quelque commodité pour l'expiation de ses péchés.
3. Pratiquer aussi chaque jour quelques œuvres de charité envers le prochain.
4. Partager son revenu, ou le gain de son travail ou de son négoce, et en donner une certaine portion pour soulager les pauvres.

XXXVIII. SUITE DE LA SATISFACTION ET DES BONNES ŒUVRES.

- D. Est-on obligé d'accomplir la pénitence que le confesseur impose ?
- R. Oui, on y est obligé, sous peine de péché.
- D. Comment faut-il accomplir cette pénitence ?
- R. Il faut l'accomplir, 1. Avec fidélité, c'est-à-dire, en faisant ponctuellement ce que le confesseur a ordonné, et en la manière qu'il l'a ordonné. 2. Avec piété, c'est-à-dire, avec un grand désir de satisfaire à Dieu, et en l'unissant aux mérites de Jésus-Christ.
- D. Qu'entendez-vous par les indulgences ?
- R. Par les indulgences, j'entends des grâces que l'Eglise accorde aux fidèles pour la rémission des peines temporelles dues à leurs péchés.

- D. Qui est-ce qui peut accorder des indulgences ?
 R. C'est le pape et les évêques qui peuvent accorder des indulgences.
- D. Qui leur a donné ce pouvoir ?
 R. C'est Notre-Seigneur J.-C. qui a donné ce pouvoir au pape et aux évêques, par l'autorité absolue qu'il leur a donnée de lier et de délier les pécheurs.
- D. Que faut-il faire pour gagner les indulgences ?
 R. Pour gagner les indulgences, il faut, 1. Être véritablement repentant de tous ses péchés. 2. Accomplir fidèlement les conditions prescrites par celui qui accorde l'indulgence.
- D. Ne peut-on pas, lorsqu'on a gagné les indulgences, se dispenser de faire pénitence ?
 R. Les indulgences ne nous dispensent pas de faire pénitence, 1. Parce que pour gagner l'indulgence, il faut être véritablement pénitent, c'est-à-dire, disposé à porter, autant qu'on le pourra, la peine de ses péchés ; l'indulgence n'étant accordée que pour suppléer à notre faiblesse. 2. Parce que la pénitence est un devoir essentiel de la vie chrétienne, dont J.-C. lui-même nous a donné le commandement et l'exemple.
- D. Comment peut-on satisfaire au prochain ?
 R. On satisfait au prochain, en réparant le tort qu'on lui a fait dans sa personne, ses biens ou son honneur.
- D. Expliquez cela plus particulièrement.
 R. C'est une obligation, 1. De dédommager son prochain du tort qu'on lui a causé dans ses biens. 2. De réparer sa réputation, si on l'a blessée par médisance ou calomnie. 3. De lui demander pardon, si on l'a insulté. 4. De se réconcilier avec ses ennemis. 5. De réparer le scandale qu'on a donné.
- D. Celui qui, en se confessant, ne serait pas résolu de réparer le tort ou l'insulte qu'il a fait à son prochain ou de se réconcilier avec lui, recevrait-il l'absolution de ses péchés ?
 R. Non, au contraire, il commettrait un sacrilège.

- D. Quand faut-il se réconcilier avec son prochain ou réparer le tort qu'on lui a fait ?
- R. Il faudrait le faire, si on le pouvait, avant que de venir à confesse ; mais au moins, aussitôt après qu'on s'est confessé.

Achab qui prend la vigne de Naboth ; sa fausse pénitence.

3. Liv. des Rois, ch. 21.

- PRATIQUES. 1. Ne point contester avec son confesseur sur les pénitences qu'il impose, mais les accepter bien volontiers, si on peut les accomplir.
2. A chaque confession, ajouter quelque pratique de mortification à la pénitence imposée par son confesseur ; la regardant comme trop légère par rapport à ce que nos péchés méritent.
3. Lorsqu'on accomplit sa pénitence, l'offrir à Dieu en union de celle que J. C. a faite pour nos péchés. On peut dire à cette fin :

Mon Dieu, je vous offre, avec la pénitence que je vais faire, tout ce que J. C. mon Sauveur a souffert pour mes péchés pendant sa vie mortelle.

XXXIX. DE L'EUCCHARISTIE.

- D. QU'EST-ce que l'Eucharistie ?
- R. L'Eucharistie est un sacrement (*permanent*) qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces ou apparences du pain et du vin.
- D. Pourquoi dites-vous que c'est un sacrement permanent ?
- R. Je dis que l'Eucharistie est un sacrement permanent, parce qu'il n'en est pas de celui-ci comme des autres sacrements, qui consistent dans une action passagère, par laquelle on nous en fait l'application ; au lieu que l'Eucharistie demeure dans un état fixe et permanent, que nous appelons le St. Sacrement de l'autel, et qui ne nous est appliqué que par la communion.
- D. Où se fait le sacrement de l'Eucharistie ?
- R. Le sacrement de l'Eucharistie se fait à la sainte messe
- D. Par quelles paroles ?
- R. Par les paroles de la consécration que le prêtre prononce, au nom de Jésus-Christ, sur le pain et sur le vin, qui sont la matière de ce sacrement.

- D. Quelles sont ces paroles ?
- R. Les paroles de la consécration sont celles-ci : *Ceci est mon corps*, dites sur le pain ; et, *ceci est mon sang*, dites sur le vin.
- D. Quelle est la vertu de ces paroles ?
- R. Par la vertu des paroles de la consécration, le pain est changé au vrai corps, et le vin au vrai sang de N. S. J. C. par un mystère que l'Eglise appelle transsubstantiation.
- D. Que signifie ce mot *transsubstantiation* ?
- R. Le mot *transsubstantiation* signifie le changement d'une substance en une autre.
- D. Est-ce que la substance du pain et du vin ne demeure pas dans l'Eucharistie, après la consécration ?
- R. Non, il ne reste dans l'Eucharistie, après la consécration, que les *espèces* ou *apparences* du pain et du vin, et sous chaque espèce, est J. C. tout entier : c'est ce qu'on appelle *le mystère de l'Eucharistie*.
- D. Qu'entendez-vous par *les espèces* ou *apparences* du pain et du vin ?
- R. J'entends ce qui paraît à nos sens, comme la couleur, la figure et le goût du pain et du vin.
- D. N'y a-t-il que le corps de Jésus-Christ, sous l'espèce du pain, et son sang sous l'espèce du vin ?
- R. Le corps et le sang de Jésus-Christ sont également sous chaque espèce.
- D. Quand on divise les espèces du pain ou du vin, divise-t-on aussi le corps et le sang de Jésus-Christ ?
- R. Non, on ne divise que l'espèce du pain ou du vin ; le corps de Jésus-Christ est toujours tout entier sous chaque partie divisée de l'espèce.
- D. Celui qui ne reçoit qu'une partie de l'hostie, ou qui ne reçoit qu'une espèce, reçoit-il Jésus-Christ tout entier ?
- R. Oui, parce que Jésus-Christ est tout entier sous chaque espèce et sous chaque partie des espèces.
- D. Faut-il adorer le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie ?
- R. Oui, sans aucun doute, parce que ce corps et ce sang sont inséparablement unis à la divinité.

- D. Quand est-ce que Jésus-Christ nous a appris la vérité de sa présence réelle dans l'Eucharistie ?
- R. J. C. nous a appris la vérité de sa présence réelle dans l'Eucharistie, le Jeudi-Saint, veille de sa passion lorsqu'il institua ce sacrement.
- D. Que fit-il alors ?
- R. Il prit du pain et le bénit, le rompit et le donna à ses disciples, en disant, *Prenez et mangez ; ceci est mon corps*. Il prit ensuite le calice où était le vin, il le bénit et le leur présenta, en disant : *Prenez et buvez ; ceci est mon sang*. Enfin, il leur donna le pouvoir de faire la même chose, en leur disant : *Faites ceci en mémoire de moi*.
- D. Comment est-ce que ce sacrement permanent en lui-même, est appliqué aux fidèles ?
- R. Le sacrement de l'Eucharistie est appliqué aux fidèles par la sainte communion.

La manne donnée aux Juifs Exod. Chap. 16

- PRATIQUES, 1. S'exciter par des sentimens d'un ardent amour et d'une vive reconnaissance pour J. C. dans l'eucharistie, en songeant combien il nous aime lui-même, en s'y offrant et s'y donnant à nous qui ne faisons que l'offenser.
2. Espérer en la bonté infinie de Notre-Seigneur, qui malgré notre indignité, nous y offre une source abondante de grâces.
3. Se consacrer à J. C., sans réserve, puisqu'il se donne à nous tout entier.

XL. DE LA COMMUNION.

- D. QU'EST-ce que communier ?
- R. Communier, c'est recevoir le saint sacrement de l'Eucharistie.
- D. Est-ce le vrai corps de Jésus-Christ que l'on reçoit dans la sainte communion ?
- R. Oui, c'est le même qu'il a pris dans le sein de la Ste. Vierge ; et le même qui a été attaché à la croix, et qui est maintenant dans le ciel.

- D. Les chrétiens sont-ils obligés de communier quelquefois.
- R. Tous les chrétiens sont étroitement obligés de communier. 1. Lorsqu'après avoir atteint l'âge de discrétion ils sont suffisamment instruits et préparés, au jugement des prêtres ; c'est ce qu'on appelle faire la première communion. 2. Au moins une fois tous les ans, au temps de Pâque ; c'est ce qu'on appelle faire ses pâques. 3. Lorsqu'on est en danger de mort ; c'est ce qu'on appelle recevoir le saint viatique.
- D. Peut-on communier plus souvent ?
- R. On le peut, et il est à propos et très-utile de communier souvent.
- D. Pourquoi cela ?
- R. A cause des grands fruits et avantages que produit en nous une bonne communion.
- D. Quels sont ces avantages ?
- R. Une bonne communion procure quatre avantages principaux : 1. Elle nous unit intimement à J. C. qui devient la nourriture de notre âme. 2. Elle augmente en nous la vie spirituelle de la grâce. 3. Elle modère la violence de nos passions, et affaiblit la concupiscence. 4. Elle est un gage de la résurrection glorieuse et de la vie éternelle.
- D. Que faut-il faire pour bien communier ?
- R. Pour bien communier, il faut s'y préparer avec soin.
- D. En quoi consiste cette préparation ?
- R. La première et la plus essentielle préparation à la sainte communion, c'est l'état de grâce.
- D. Qu'est-ce qu'être en état de grâce ?
- R. Être en état de grâce, c'est n'avoir commis aucun péché mortel ; ou, si on en a commis, les avoir effacés par une bonne confession.
- D. Est-ce un grand mal que de communier en état de péché ?
- R. Communier en état de péché, c'est commettre un horrible sacrilège comme Judas, *profaner et traiter indignement le corps et le sang de J. C. ; et, comme dit St. Paul, manger et boire son jugement et sa condamnation.*

- D. Outre l'état de grâce ou pureté de cœur, y a-t-il quelques autres dispositions nécessaires pour bien communier ?
- R. Outre l'état de grâce, il y a encore deux sortes de dispositions nécessaires pour bien communier, les unes regardent le corps et les autres, l'âme.
- D. Quelles sont les dispositions du corps ?
- R. La première disposition du corps, absolument nécessaire pour bien communier, *excepté pour les malades qui communient en viatique*, c'est d'être à jeun, c'est-à-dire, de n'avoir ni bu, ni mangé depuis minuit. La seconde, moins nécessaire, mais de bienséance importante, c'est d'être proprement et modestement vêtu, selon son état.
- D. Quelles sont, outre l'état de grâce, les dispositions de l'âme, importantes pour bien communier ?
- R. Les autres dispositions de l'âme, importantes pour bien communier, sont la dévotion et la ferveur auxquelles il faut s'exciter, en produisant les actes convenables.

Trahison de Judas, sa communion et sa mort.

S, Matthieu, ch, 29 et 27.

- PRATIQUES. 1, Communier le plus souvent qu'on le peut, et au moins une fois au commencement de chaque mois.
2. Deux ou trois jours avant celui de la communion, s'y préparer par des prières plus ferventes et par des bonnes œuvres
3. Quand on est dangereusement malade, demander, de bonne heure, la sainte communion, sans attendre qu'on soit à l'extrémité, et faire en sorte que nos parens et nos amis en fassent de même.

XLI. EXERCICE POUR LA COMMUNION.

- D. COMMENT faut-il communier, pour le bien faire ?
- R. Pour bien communier, il faut observer trois choses,
1. Ce qu'il faut dire avant la communion. 2. Ce qu'il faut faire pendant qu'on communie. 3. Ce qu'il faut faire après la communion.
- D. Quels sont les actes par lesquels il faut se préparer à la communion ?
- R. Il y a cinq actes principaux par lesquels on doit se préparer immédiatement à la sainte communion.

- D. Nommez-les, suivant leur ordre.
 R. Des actes de foi, d'humilité, de contrition, d'amour et de désir.
 D. Faites un acte de foi sur la présence réelle.

ACTE DE FOI.

- R. MON Dieu, je crois fermement, et plus fermement que si je le voyais de mes propres yeux, que le corps, le sang, l'âme et la divinité de J. C. mon Sauveur, sont réellement et substantiellement présents dans le St. Sacrement de l'Eucharistie; et je suis prêt à donner mon sang et ma vie pour la défense de cette vérité, parce que c'est J. C. mon Sauveur lui-même qui l'a dite et révélée.

OU PLUS BRIEVEMENT.

- MON Seigneur J. C. je crois plus fermement que si je le voyais des yeux du corps, que c'est vous-même que je vais recevoir, en recevant le Saint-Sacrement.
 D. Faites un acte d'humilité.

ACTE D'HUMILITE.

- R. MON Dieu, je suis extrêmement indigne que vous entriez en moi; mais j'espère en votre bonté infinie: dites seulement une parole, et mon âme sera guérie de toutes ses misères.
 D. Faites un acte de contrition.

ACTE DE CONTRITION.

- R. MON Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et que le péché vous déplaît. Pardonnez-moi, par les mérites de J. C. mon Sauveur; je me propose moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser, et de faire pénitence.
 D. Faites un acte d'amour.

ACTE D'AMOUR OU DE CHARITE.

- R. MON Dieu, je vous aime de tout mon cœur, et pardessus tout ce que j'ai de plus cher au monde.
 D. Faites un acte de désir.

ACTE DE DESIR.

- R. VENEZ, ô divin Jésus, venez dans mon cœur, délivrez-le de tous ses maux, comblez-le de vos biens et de vos grâces: je désire ardemment de vous recevoir.

- D. Quand est-ce qu'il faut produire ces actes ?
 R. C'est principalement pendant la messe, à laquelle on doit communier, qu'on doit produire ces actes, plus de cœur que de bouche.
- D. Est-il absolument nécessaire d'entendre la messe, avant de recevoir la sainte communion ?
 R. C'est la coutume des fidèles d'entendre la messe, avant de recevoir la sainte communion, et il ne faut pas s'en dispenser sans nécessité.
- D. Quand le moment de communier est arrivé, que faut-il faire ?
 R. Quand le moment de communier est arrivé, il faut,
 1. S'approcher de la sainte table avec respect et modestie. 2. Se mettre à genoux et étendre, sur ses mains, la nappe de communion.
- D. Quand le prêtre présente la sainte hostie, comment faut-il la recevoir ?
 R. Pour recevoir décemment la sainte hostie, il faut,
 1. Tenir la tête droite et ferme, sans l'avancer, ni la retirer en arrière. 2. Baisser modestement les yeux, ou les arrêter sur la sainte hostie. 3. Ouvrir la bouche médiocrement, et avoir la langue un peu avancée sur la lèvre de dessous.
- D. Ayant reçu la sainte hostie, que faites-vous ?
 R. Après qu'on a reçu la sainte hostie il faut la laisser s'humecter un peu sur la langue et l'avalier, avec respect et dévotion, sans la laisser fondre entièrement dans la bouche.
- D. Et si la sainte hostie venait à s'attacher au palais, que faudrait-il faire ?
 R. Si la sainte hostie venait à s'attacher au palais, il il faudrait, sans se troubler, la détacher doucement, avec la langue, sans y porter les doigts.
- D. Si le prêtre donnait deux hosties au lieu d'une, ou s'il n'en donnait que la moitié d'une, cela devrait-il troubler celui qui communie ?
 R. Non, parce qu'on ne reçoit pas plus en deux hosties qu'en une, ni moins en la moitié qu'en une toute entière.

D. N'est-ce pas une
 pièce de
 R. Jésus-Christ
 est au
 tant
 il suffi
 seule

Histoire de

PRATIQUE

ticul

2. Le je

ache

3. En a

dévo

ou e

comm

4. Qua

acte

on e

XLII D

D. LOR

R. Lors

l'éca

préc

D. Com

grâc

R. Il e

env

D. A o

R. Il f

à p

D. Qu

R. Il y

son

et c

D. Fai

R. Mo

je

Vi

cie

vo

D. N'est-il pas nécessaire de communier aussi sous l'espèce du vin ?

R. Jésus-Christ tout entier, vivant et glorieux, tel qu'il est aujourd'hui dans le ciel, étant réellement et substantiellement présent sous chaque espèce consacrée, il suffit, pour le sacrement, de le recevoir sous une seule espèce, quelle qu'elle soit.

Histoire du lavement des pieds. St. Matthieu, 26. St. Jean, 14

- PRATIQUES. 1. La veille de la communion, s'occuper très particulièrement du bonheur qu'on doit avoir le lendemain.
2. Le jour de la communion, se lever de bon heure, pour achever de s'y préparer.
3. En attendant à l'église, que la messe se dira, s'exciter à la dévotion en lisant quelque chose du iv. livre de l'Imitation ou en méditant quelques-uns des actes prescrits pour la communion.
4. Quand le moment de la communion approche, réciter ces actes, lentement, et avec toute l'attention et la ferveur dont on est capable.

XLII DE L'ACTION DE GRÂCES APRÈS LA SAINTE COMMUNION.

D. LORSQUE la sainte hostie est avalée, que faut-il faire ?

R. Lorsque la sainte hostie est avalée, il faut se retirer à l'écart et employer ces premiers momens, infiniment précieux, à faire l'action de grâces.

D. Combien de temps doit-on employer à l'action de grâces ?

R. Il convient d'employer à l'action de grâces, au moins environ un quart d'heure.

D. A quoi faut-il s'occuper pendant ce temps-là ?

R. Il faut pendant le temps de l'action de grâces, s'occuper à produire différens actes, plus de cœur que de bouche.

D. Quels sont les principaux actes de l'action de grâces ?

R. Il y a cinq principaux actes de l'action de grâces, qui sont d'adoration, d'amour, de remerciement, d'offrande et de demande.

D. Faites un acte d'adoration.

ACTE D'ADORATION.

R. MON Sauveur, je vous adore, comme mon créateur : je m'unis aux adorations profondes que la très-sainte Vierge, les anges et les saints vous rendent dans le ciel, et j'offre à la très-sainte Trinité toutes celles que vous lui rendez dans le très-saint-Sacrement.

D. Faites un acte d'amour.

ACTE D'AMOUR.

R. O JÉSUS mon Sauveur, bonté souveraine et source de tous biens, je vous aime de tout mon cœur.

D. Faites un acte de remerciement.

ACTE DE REMERCÈMENT

R. MON Sauveur, je vous remercie, de tout mon cœur, de toutes les grâces que j'ai reçues de vous, et particulièrement de la bonté infinie avec laquelle vous avez bien voulu vous donner à moi, qui en suis indigne.

D. Faites un acte de demande.

ACTE DE DEMANDE

R. DIVIN Sauveur, vous connaissez les besoins de mon âme, remédiez à ses faiblesses et à sa pauvreté, et surtout augmentez en moi votre saint amour et la crainte de vous offenser. Secourez, Seigneur, votre sainte Eglise, dans tous ses besoins ; sanctifiez ceux qui sont dans son sein, et surtout mes parens, mes amis et ennemis, mes supérieurs et mes bienfaiteurs ; faites-nous, à tous, la grâce de vous servir uniquement.

D. Faites un acte d'offrande.

ACTE D'OFFRANDE.

R. MON Dieu, recevez l'offrande que je vous fais de tout ce que je possède ; disposez-en, selon votre bon plaisir, et souffrez qu'en m'offrant à vous, je vous offre vous-même à la très-sainte Trinité, pour l'expiation de mes péchés et de ceux de tous les hommes.

D. Est-il nécessaire de produire, de bouche, tous les actes, avant et après la communion ?

R. Il est très à propos de produire, de bouche, tous les actes avant et après la communion ; mais il est surtout nécessaire d'en exciter les sentimens dans son cœur.

REMARQUE.

Les personnes qui ne savent pas lire, ou qui n'ont pas assez de mémoire pour apprendre les actes pour la communion pourront, après avoir adoré Notre-Seigneur, et lui avoir demandé les besoins spirituels, réciter avec attention et dévotion, l'oraison domenicale, en réfléchissant sur chacune des demandes renfermées dans cette prière ; la salutation angélique, le symbole des apôtres, et autres prières chrétiennes, comme en la prière du matin.

D. Cor
a e

R. Le
être
me
bon
le p

Institu

PRATIQU
tra

2. Si
s'o
a f

3. S'i
mo
la

XVII

D. Co

R. Il

ni

y e

m

D. Q

ou

R. Pa

P'e

D. E

m

R. O

ce

D. Q

R. L

l'

ce

ba

D. F

R. O

p

- D. Comment faut-il passer la journée dans laquelle on a eu le bonheur de communier ?
- R. Le jour auquel on a eu le bonheur de communier, doit être sanctifié, 1. Par le recueillement et l'éloignement des compagnies. 2. Par la prière et par les bonnes œuvres, et surtout, en assistant, autant qu'on le peut aux offices de l'Eglise.

Institution de l'Eucharistie. Saint Matthieu, 26. St. Jean, 13.

- PRATIQUES. 1. Passer le jour de sa communion dans la retraite, les œuvres de piété, et la lecture des bons livres.
2. Si on est obligé de travailler, le faire avec recueillement, s'occupant de la présence de Dieu et de la grâce qu'il nous a faite en ce jour.
3. S'il est possible, dérober, dans l'après-dinner, quelques momens à son travail, pour les employer à la prière ou à la lecture de quelque livre de piété.

XVIII. DES DIFFÉRENTES SORTES DE COMMUNIIONS.

- D. COMBIEN y a-t-il de sortes de communions ?
- R. Il y en a trois sortes : il y a de mauvaises communions, autrement appelées communions indignes : il y a des communions tièdes ; et il y a de bonnes communions,
- D. Qu'entendez-vous par une mauvaise communion, ou une communion indigne ?
- R. Par une communion indigne, j'entends celle que l'on fait en péché mortel.
- D. Est-ce un grand mal de communier en péché mortel ?
- R. Oui, c'est un des plus grands crimes que l'on puisse commettre, et un horrible sacrilège.
- D. Quelles sont les suites funestes de cet horrible péché ?
- R. Les suites les plus ordinaires sont la réprobation et l'endurcissement ; c'est St. Paul qui nous le fait entendre, lorsqu'il dit que celui qui commet ce crime, *boit et mange sa propre condamnation.*
- D. En avez-vous quelque exemple ?
- R. Oui, et particulièrement celui de Judas, qui fit la première communion indigne : quoique Jésus-Christ

lui parlât avec douceur, pour le convertir, ce malheureux fut insensible à sa voix, et peu après, il alla se pendre de désespoir.

- D. Qui sont ceux qui s'exposent à faire des communions indignes ?
- R. Ce sont, 1. Ceux qui ne s'examinent pas comme il faut. 2. Ceux qui n'osent pas accuser à confesse tous leurs péchés. 3. Ceux qui ne prennent aucun soin pour s'en corriger.
- D. Qu'entendez-vous par une communion *tiède* ?
- Par une communion *tiède*, j'entends celle qui se fait avec peu de préparation, et sans dévotion.
- D. Quelles sont les suites des communions tièdes ?
- R. 1. Elles laissent l'âme dans une langueur spirituelle qui fait qu'elle succombe aisément aux tentations. 2. Elles disposent peu à peu à faire des communions indignes.
- D. Comment est-ce que les communions tièdes disposent peu à peu à faire des communions indignes ?
- R. En ce que celui qui néglige les petits péchés, tombe insensiblement dans les grands, et néglige ensuite de se corriger des grands comme des petits.
- D. Qui sont ceux qui font plus ordinairement des communions tièdes ?
- R. Ce sont ceux qui n'ont point assez d'horreur du péché véniel, qui sont attachés aux biens de la terre et aux plaisirs de la vie, ou qui sont négligens dans la pratique des bonnes œuvres.
- D. Qu'entendez-vous par une *bonne* communion ?
- R. J'entends celle que l'on fait avec la ferveur et la dévotion que demande une action aussi sainte.
- D. Par quelles marques peut-on connaître si les communions que l'on fait sont bonnes et ferventes, ou si elles sont tièdes ?
- R. En voici plusieurs, 1. Si on augmente en humilité et en amour pour Dieu. 2. Si on méprise les vanités du monde. 3. Si on craint les plus petits péchés. 4. Si on pratique volontiers des œuvres de charité et de pénitence. 5. Si on aime à s'occuper des choses

de Dieu, comme de sa parole, de la lecture des bons livres, de la prière et de la conversation des gens de bien.

XLIV. DE LA PREMIÈRE COMMUNION.

- D. QU'ENTENDEZ-VOUS par faire la *première communion* ?
- R. C'est recevoir, pour la première fois, le saint sacrement de l'Eucharistie.
- D. Quels soins faut-il apporter pour faire dignement sa *première communion* ?
- R. Il faut, 1. S'instruire des vérités de la religion, en apprenant le catéchisme, et assistant ponctuellement aux instructions publiques qui se font pour préparer les enfans à cette sainte action. 2. S'exciter à la piété et à la dévotion, et désirer ardemment la sainte communion. 3. Se corriger, longtemps auparavant, de ses mauvaises habitudes, comme de jurer, de mentir, de se quereller, de désobéir à ses parents, à ses maîtres, &c. 4. Se séparer des mauvaises compagnies et de toute occasion de péché. 5. Enfin, purifier son cœur de tout péché, par une sincère pénitence.
- D. Est-ce assez, pour notre salut, d'avoir bien reçu la sainte communion, pour la première fois ?
- R. Non, il faut travailler à conserver avec soin, toute notre vie, la grâce précieuse que nous y avons reçue.
- D. Est-il bien important de travailler à conserver cette grâce ?
- R. Oui, principalement pour deux raisons. La première, parce que c'est pour nous un moyen infaillible de salut. La seconde, parce que le démon fera tous ses efforts, par ses tentations, pour nous faire perdre cette grâce.
- D. De quels moyens peut-on se servir, pour conserver la grâce qu'on a reçue dans la première communion ?
- R. Le premier et le principal, est de désirer de communier souvent, et de le faire avec dévotion.
- D. Quels avantages trouve-t-on à communier souvent ?
- R. On y trouve, 1. La force contre ses passions et contre

- les tentations du démon. 2. La consolation dans les afflictions et les peines de la vie. 3. Un puissant moyen de persévérer dans la grâce de Dieu.
- D. Quels sont les autres moyens de persévérer dans la grâce de la première communion ?
- R. En voici plusieurs, 1. Entendre tous les jours, la sainte messe, avec dévotion. 2. Fuir les moindres apparences du péché, et tout ce qui pourrait y donner occasion. 3. Assister, les dimanches et fêtes, au prône et aux offices de l'Eglise, et s'occuper, pendant le reste du jour à des œuvres de charité ou à la lecture de quelque bon livre. 4. Continuer d'assister au catéchisme, autant qu'il sera possible de le faire.

Epreuve d'une bonne communion. aux Cor. ch. 11. 20. 30.

- PRATIQUE. 1. D'une communion à l'autre, travailler à détruire une mauvaise habitude.
2. Faire chaque communion pour quelque intention particulière ; par exemple, pour obtenir la victoire d'une tentation, ou pour la conversion de quelque pécheur, &c.
3. Faire à Jésus-Christ à chaque communion, quelque sacrifice particulier de quelq'un de ses attachemens ou de ses plaisirs.

XLU. DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

- D. L'Eucharistie peut-elle être considérée sous un autre rapport que sous celui du sacrement ?
- R. L'Eucharistie est non-seulement un sacrement, mais encore un sacrifice.
- D. Qu'est-ce qu'un sacrifice ?
- R. Le sacrifice est l'offrande qu'on fait à Dieu d'une chose sensible, qu'on détruit, en son honneur, pour rendre témoignage au souverain domaine qu'il a sur toutes les créatures.
- D. Est-ce quelque chose de bien excellent que le sacrifice ?
- R. Le sacrifice est le plus grand et le plus excellent de tous les actes de religion.
- D. Le sacrifice est-il essentiel à la religion ?
- R. Le sacrifice est si essentiel à la religion, que sans cela, il ne peut point y en avoir de véritable.

- D. Que faut-il donc penser de toutes les religions qui n'ont ni sacrifice, ni autel ?
- R. Nous devons croire que toutes les religions qui n'ont ni sacrifice, ni autel ne sont pas véritables.
- D. Pourquoi cela ?
- R. Parce qu'elles n'honorent pas Dieu de la manière dont il le mérite, et dont il veut être honoré.
- D. Y a-t-il quelque sacrifice qui puisse honorer Dieu autant qu'il le mérite ?
- R. Le sacrifice des chrétiens est capable d'honorer Dieu autant qu'il le mérite.
- D. Quel est ce sacrifice ?
- R. Le sacrifice des chrétiens est le sacrifice de la croix, où J. C. s'est offert lui-même à Dieu son père, pour le salut de tous les hommes.
- D. Mais le sacrifice de la croix s'étant accompli une fois, sur le calvaire, il ne reste donc plus de sacrifice aux chrétiens ?
- R. Nous avons dans la religion catholique, la représentation réelle et la continuation du sacrifice de la croix, dans celui de la sainte messe.
- D. Qu'est-ce que la messe ?
- R. La messe est l'offrande du corps et du sang de Notre-Seigneur J. C. faite à Dieu par le prêtre.
- D. Pourquoi dites-vous que le sacrifice de la messe est la représentation réelle et la continuation du sacrifice de la croix ?
- R. Je dis que la sainte messe est la représentation réelle et la continuation du sacrifice de la croix, parce que, dans la messe, comme sur le calvaire, c'est le même sacrificateur, qui est J. C., c'est la même victime, qui est son corps et son sang.
- D. Ce sont les prêtres qui disent la messe, ce n'est donc pas J. C. qui est sacrificateur ?
- R. Ce sont les prêtres qui disent la messe, mais c'est J. C. prêtre éternel; selon l'ordre de Melchisedech, qui en est le ministre principal : les prêtres ne font le représenter extérieurement ; ils parlent et ils agissent en son nom.

- D. Qui est-ce qui leur a donné ce pouvoir ?
 R. C'est J. C. lui-même qui a donné aux prêtres le pouvoir de le représenter à l'autel, lorsque dans l'institution de l'Eucharistie, il dit à ses apôtres, *Faites ceci en mémoire de moi.*

Agneau pascal, figure du S. Sacrifice de la messe. Exod. 12. 3.

- PRATIQUES. 1. Ne paraître à l'église qu'avec un profond respect, et s'y tenir à genoux, n'y parler que par nécessité, et le faire alors tout bas; empêcher, si on le peut, que d'autres ne manquent au respect dû à ce saint lieu.
 2. Procurer que les églises et les autels soient parés avec propreté; y contribuer de ses soins, de son travail et son bien.
 3. Se faire honneur de servir la messe, et d'accompagner le St. Sacrement, quand on le porte aux malades.

XLVI. SUITE DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

- D. N'y a-t-il pas quelque différence entre le sacrifice de la croix et celui de la messe ?
 R. Entre le sacrifice de la croix et celui de la messe, il n'y a de différence que dans la manière de l'offrir ; et cette différence consiste principalement en deux choses.
 D. Quelle la première différence ?
 R. La première différence entre le sacrifice de la croix et de la sainte messe, c'est qu'à la croix l'offrande est *sanglante*, et qu'à la messe elle est *non sanglante*.
 D. Qu'entendez-vous par offrande *sanglante* et *non sanglante* ?
 R. Par offrande *sanglante*, j'entends la séparation réelle du sang d'avec le corps de J. C ; et par *non sanglante*, j'entends une séparation seulement mystique et représentative.
 D. Comment se fait cette séparation mystique et représentative ?
 R. La séparation mystique du corps et du sang de J. C. à la sainte messe, se fait par la vertu des paroles de la consécration, qui se prononcent séparément sur les deux espèces, et opèrent directement ce qu'elles signifient.
 D. Quelle est la seconde différence entre le sacrifice de la croix et la sainte messe ?
 R. La seconde différence, entre le sacrifice de la croix et

la sainte messe, est que, sur la croix, Jésus-Christ, alors mortel, perdit réellement la vie, par la séparation de son âme d'avec son corps. Sur l'autel, Jésus-Christ immortel et glorieux, ne perd que son être sacramentel, par la séparation de sa présence réelle d'avec les espèces sacramentelles, lorsqu'elles sont consumées par la communion du prêtre.

- D. A qui peut-on offrir le sacrifice ?
 R. On ne peut offrir le sacrifice qu'à Dieu seul.
 D. N'offre-t-on pas la messe à la Sainte Vierge et aux saints ?
 R. On n'offre pas la messe à la Saint Vierge ni aux saints ; mais, quand on la dit en leur honneur, on l'offre à Dieu seul, pour le remercier des grâces qu'il leur a faites, et les engager, par là, à joindre leur intercession à nos prières.
 D. Pour quelles fins offre-t-on à Dieu le saint sacrifice de la messe ?
 R. On offre à Dieu le saint sacrifice de la messe, pour quatre fins principales, figurées par tous les différens sacrifices de l'ancienne loi. 1. Pour adorer Dieu. 2. Pour apaiser sa colère. 3. Pour lui demander ses grâces. 4. Pour le remercier de tous ses bienfaits.
 D. Pour qui peut-on offrir le sacrifice ?
 R. On peut offrir le sacrifice pour tous les besoins spirituels et temporels des fidèles, et pour le soulagement des âmes du purgatoire.
 D. Comment faut-il assister à la sainte messe ?
 R. Il faut assister à la sainte messe avec modestie et dévotion.
 D. Qu'est-ce qu'assister avec modestie et dévotion ?
 R. La modestie règle l'extérieur, et renferme quatre choses. 1. Etre modestement vêtu. 2. Ne point parler, ni s'entretenir avec personne. 3. Ne pas jeter les yeux de côté et d'autre. 4. Se tenir dans une posture respectueuse, et à genoux, autant qu'on le peut.
 D. Qu'est-ce qu'assister à la messe avec dévotion ?
 R. La dévotion règle l'intérieur, et renferme plusieurs manières de s'occuper pendant le sainte messe.

La première s'est de réciter des prières vocales, soit en lisant, ou les récitant par cœur, en union avec celles que fait le prêtre. La seconde, c'est de se représenter qu'en assistant à la sainte messe, c'est comme si on assistait au sacrifice de J. C. sur la croix. La troisième, c'est de méditer la passion de Notre Seigneur J. C. qui nous est représentée par les différentes parties de la messe ; et surtout de s'unir au prêtre, lorsqu'il communie, pour faire, avec lui, la communion spirituelle.

Histoire de la dernière cène. St. Matthieu, 26. St. Jean, 13

- PRATIQUES. 1. Entendre, chaque jour, la sainte messe si on le peut, et choisir les lieux et les temps où on peut l'entendre avec plus de recueillement.
2. Se faire instruire de la manière d'entendre la sainte messe avec fruit, et attention aux mystères de la mort de Jésus-Christ.
3. La messe étant finie, se mettre à genoux, pour remercier Dieu, et former quelques résolutions pour le bien servir pendant la journée.
4. Ne jamais se plaindre de la longueur des messes ou de l'office divin ; encore moins rechercher les messes courtes, ou faire reproche aux prêtres qu'on trouve trop longs.

XLVII. DE L'EXTREME-ONCTION.

- D. QU'EST-ce que l'Extrême-Onction ?
- R. L'Extrême-Onction est un sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.
- D. Comment l'Extrême-Onction soulage-t-elle spirituellement les malades ?
- R. 1. Elle donne la force contre les tentations du démon et les horreurs de la mort.
2. Elle achève la rémission des péchés, dont elle purifie les restes.
- D. Comment l'Extrême-Onction soulage-t-elle corporellement les malades ?
- R. 1. Elle donne la patience pour supporter la maladie.
2. Elle rend la santé du corps, s'il est expédient pour le salut du malade.

D. Ne peut-on la recevoir que quand on est à l'extrémité ?
 R. Il suffit d'être dangereusement malade : il n'est pas même à propos de différer à l'extrémité.

D. *Pourquoi ne pas différer à l'extrémité ?*

R. *Parce qu'on se dispose mieux à recevoir ce sacrement, quand on a la raison libre : et d'ailleurs en différant trop, on s'expose à ne point la recevoir du tout.*

D. Peut-on recevoir ce sacrement plusieurs fois en sa vie ?

R. Oui, autant de fois qu'on retombe en danger de mort.

D. Que faut-il faire alors, pour se préparer à recevoir ce sacrement ?

R. Il faut se confesser, si on est en péché mortel.

D. Si le malade ne peut se confesser, quo doit-il faire ?

R. Il doit s'exciter à une contrition parfaite, désirer l'absolution et la demander, s'il le peut.

D. Que faut-il faire pendant qu'on reçoit ce sacrement ?

R. Il faut s'exciter au regret de ses péchés, espérer en la miséricorde de Dieu, et se soumettre absolument à sa sainte volonté.

D. Que doit-on faire quand on est malade ?

R. Il faut, 1. Se soumettre à la volonté de Dieu. 2. Offrir à Dieu sa maladie, pour l'expiation de ses péchés. 3. Accepter la mort, quand il plaira à Dieu de l'envoyer.

D. Quels péchés commettent plus ordinairement les malades ?

R. 1. *L'impatience et la mauvaise humeur.* 2. *La négligence de recevoir les sacrements.* 3. *Le trop grand empressement pour la santé.* 4. *Trop d'attachement à la vie.*

Maladie et guérison d'Ezéchias. Isaie, ch. 38.

PRATIQUES. 1. Prier nos amis de nous avertir quand il y aura du danger dans nos maladies, pour recevoir de bonne heure les sacrements.

2. Lire quelquefois les prières que l'Eglise a instituées pour les agonisants.

3. Visiter les malades, surtout les pauvres ; les servir, les consoler et les encourager à la patience.

4. Assister quelquefois à leur agonie, pour apprendre par ce spectacle, à bien mourir.

XLVIII. DE L'ORDRE ET MARIAGE.

- D. QUEST-ce que l'Ordre ?
- R. L'ordre est un sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques, et la grâce pour les faire dignement.
- D. Dans quelles dispositions doit-on recevoir ce sacrement ?
- R. Il faut être en état de grâce, être appelé de Dieu, et ne pas s'ingérer de soi même.
- D. Quelle fin doit-on avoir en recevant ce sacrement ?
- R. Celle de procurer la gloire de Dieu, et le salut du prochain.
- D. Que dites-vous de celui qui reçoit les ordres pour avoir des bénéfices, et pour vivre plus à son aise ?
- R. Celui-là est très coupable devant Dieu, et il est indigne de recevoir ce sacrement.
- D. Qu'est-ce que le sacrement de mariage ?
- R. le mariage est un sacrement qui sanctifie l'alliance de l'homme et de la femme.
- D. Où doit-on recevoir la bénédiction du mariage ?
- R. Dans sa paroisse et de son propre curé.
- D. En quelle disposition faut-il recevoir ce sacrement ?
- R. Il faut être en état de grâces, et avoir intention de servir Dieu dans l'état du mariage.
- D. Comment faut-il servir Dieu dans cet état ?
- R. Le mari et la femme doivent, 1. Supporter patiemment les défauts et les humeurs l'un de l'autre. 2. S'assister mutuellement dans leurs besoins. 3. Elever chrétiennement leurs enfants.
- D. Qu'entendez-vous par élever chrétiennement les enfants ?
- R. J'entends leur inspirer l'amour de Dieu et l'horreur du péché ; prendre soin de leur instruction, et veiller sur leur conduite.
- D. N'y a-t-il point encore d'autres obligations dans le mariage ?
- R. Oui, il y en a d'autres importantes, dont il suffit de s'instruire, quand on entre dans cet état.

D. Qu
R. Ce
vol
ne p
3.

por
dev

D. N'y
mar

R. Oui

PRATIQU
du
seu

2. Dan
prê
san

3. Qu
qu'
ceu

D. QU

R. La

D. Mo

R. Ou
péc

D. Qu

R. Qu
jou

D. Qu

R. On
pou

D. Ren

R. No

D. No

R. No

D. Qu

R. C'e

- D. *Qui sont ceux qui offensent Dieu, en se mariant ?*
 R. *Ce sont : 1. Ceux qui se marient contre la juste volonté de leurs parens. 2. Ceux qui ont fait vœu de ne point se marier, et n'ont point dispense de leur vœu. 3. Ceux qui n'ont eu en se mariant que des vues temporelles. 4. Ceux qui négligent de s'instruire des devoirs de cet état.*
- D. *N'y a-t-il pas un état plus parfait que celui du mariage ?*
 R. *Oui, c'est celui de chasteté.*

*Election des sept diacres et martyr de St. Etienne.
 ch. 6 et 7 des Actes des apôtres.*

- PRATIQUES. 1. *Prier Dieu souvent pour ceux qui sont chargés du salut des âmes, comme son évêque, son curé, son confesseur.*
2. *Dans les quatre-temps de l'année, auxquels on consacre les prêtres, faire à Dieu des prières particulières pour leur sanctification.*
3. *Quand on assiste à la célébration d'un mariage, n'y paraître qu'avec modestie, et prier Dieu, pendant la messe, pour ceux qui reçoivent ce sacrement.*

XLIX. DE LA MORT.

- D. *QU'EST-ce que la mort ?*
 R. *La mort est la séparation de l'âme d'avec le corps,*
- D. *Mourrons-nous tous un jour ?*
 R. *Oui, nous mourrons tous, pour porter la peine de nos péchés, et de celui d'Adam notre premier père.*
- D. *Quand mourrons-nous ?*
 R. *Quand il plaira à Dieu ; mais nous n'en savons ni le jour ni l'heure,*
- D. *Que devient notre corps, à la mort ?*
 R. *On le met en terre, où il se corrompt et se réduit en poussière.*
- D. *Restera-t-il toujours en cet état ?*
 R. *Non, il ressuscitera au jour du jugement.*
- D. *Notre âme meurt-elle aussi avec le corps ?*
 R. *Non, elle est immortelle.*
- D. *Qu'est-ce qu'une bonne mort ?*
 R. *C'est celle qui arrive à celui qui est en état de grâce.*

- D. Qu'est-ce que la mauvaise mort ?
 R. C'est celle qui arrive à celui qui est en péché mortel.
 D. *Que devons nous penser de ces deux sortes de morts ?*
 R. *Nous devons désirer la bonne mort, et craindre extrêmement la mauvaise mort.*
 D. Qui sont ceux qui font une bonne mort ?
 R. Ce sont ordinairement ceux qui ont vécu saintement.
 D. Mais ne peut-on pas faire pénitence, à la mort ?
 R. On le peut absolument, avec la grâce de Dieu ; mais cela est rare, et l'on ne doit point compter là-dessus.
 D. Que doit faire un chrétien, pendant sa vie ?
 R. Il doit se préparer à la mort.
 D. Est-il permis de désirer la mort ?
 R. Quand on la désire par impatience ou par colère, c'est un grand péché ; mais il est bon de la désirer pour voir Dieu, et pour ne le plus offenser sur la terre.
 D. Est-il permis de se donner la mort à soi-même ?
 R. Non, ce serait un grand crime. parce que nous ne sommes pas maîtres de notre vie.

Parabole du riche qui bâtissait des greniers. St. Luc, ch. 12.

- PRATIQUES. 1. Demander chaque jour, à Dieu, la grâce d'une bonne mort.
 2. Prendre chaque mois, un jour pour se préparer à la mort, se confesser et communier ce jour là, comme s'il était le dernier de notre vie.
 3. Si on a du bien, faire son testament, pendant qu'on est en santé, pour n'avoir point d'inquiétude dans la dernière maladie.

L. DU JUGEMENT.

- D. QUE deviendra notre âme après la mort ?
 R. Elle ira paraître devant Dieu pour en être jugée.
 D. Combien y a-t-il de jugemens ?
 R. Il y en a deux ; le jugement particulier, et le jugement général.
 D. Qu'entendez-vous par le *jugement particulier* ?
 D. C'est celui que Dieu fait de chaque âme, immédiatement après la mort.
 D. Sur quoi les juge-t-il ?
 R. Il les juge sur le bien et le mal qu'elles ont faits.

- D. Ce jugement est-il bien sévère ?
 R. Oui, Jésus-Christ nous apprend qu'on y rend compte même d'une parole inutile.
- D. Que deviennent nos âmes après ce jugement ?
 R. Dieu les envoie en paradis, ou en enfer, ou en purgatoire, selon qu'elles l'ont mérité.
- D. Qu'entendez-vous par le jugement général ?
 R. C'est celui qui se fera publiquement de tous les hommes, à la fin du monde.
- D. Pourquoi ce jugement général, puisque chaque âme est jugée d'abord après sa mort ?
 R. C'est pour manifester, d'une manière plus sensible, la confusion des pécheurs, la gloire des saints et l'autorité de Jésus-Christ.
- D. Comment les hommes paraîtront-ils à ce jugement ?
 R. Ils paraîtront en corps et en âme, parceque leurs corps ressusciteront avant ce jugement.
- D. Quels seront alors les sentiments des pécheurs ?
 R. Ils seront dans une horrible confusion, lorsqu'ils verront leurs crimes les plus cachés, découverts à la face de la terre.
- D. Quels seront les sentiments des saints ?
 R. Leur joie sera infinie, lorsque Jésus-Christ couronnera leurs bonnes œuvres, à la vue des pécheurs qui les avaient méprisés sur la terre.

Récit de l'appareil du jugement dernier.

Mathieu. 24 et 25. Luc, 21. Psaume 96.

- PRATIQUES: 1. Ne se pardonner aucune faute, quelque légère qu'elle soit, comme les fautes d'humeur ou de négligence, et s'en corriger, pour prévenir les jugemens de Dieu.
2. Examiner sa conscience, chaque jour sur les fautes qu'on y a commises, et ou demander pardon à Dieu.

LI. DE L'ENFER.

- D. QU'EST-CE que l'enfer ?
 R. L'enfer est un lieu de tourmens, où les méchans seront éternellement punis avec les démons.
- D. Qui sont ceux qui vont en enfer ?
 R. Ce sont ceux qui meurent en péché mortel.

- D. Combien faut-il de péchés mortels pour aller en enfer ?
 R. Il n'en faut qu'un seul, si on meurt sans en faire pénitence.
- D. Que font les méchants en enfer ?
 R. Ils souffrent, ils se désespèrent, ils blasphèment contre Dieu.
- D. Quelles peines souffrent-ils ?
 R. La première et la plus terrible de leurs peines, est de ne point voir Dieu ; c'est ce qu'on appelle la peine du *dam*.
- D. Quelle autre peine souffrent-ils encore ?
 R. Ils souffrent toutes sortes de tourmens sensibles, particulièrement celui d'être brûlés sans cesse.
- D. Brûlent-ils maintenant en corps et en âme ?
 R. Avant le jugement général, il n'y a que leurs âmes ; mais après la résurrection, leurs corps brûleront aussi avec leurs âmes.
- D. Comment l'âme peut-elle brûler en enfer ?
 R. C'est par la toute-puissance de Dieu.
- D. Pourquoi leurs corps brûleront-ils avec leurs âmes ?
 R. Parce qu'ayant participé sur la terre à leurs crimes ils doivent en partager le supplice en enfer.
- D. Combien de temps dureront ces supplices ?
 R. Ils dureront éternellement, c'est-à-dire qu'ils ne finiront jamais.
- D. Les damnés ne peuvent-ils pas espérer quelque soulagement ?
 R. Non, il n'y aura jamais aucun soulagement pour eux.
- D. Comment est-ce que les corps des damnés ne seront pas consumés par le feu ?
 R. Ils seront conservés dans le feu pendant l'éternité, par la toute-puissance de Dieu.

Histoire du mauvais riche. St. Luc, ch. 16.

- PRATIQUES. 1. Remercier Dieu souvent de ce qu'il ne nous a pas encore livrés à l'enfer, après l'avoir tant de fois mérité.
2. Quand on s'approche du feu, songer, en sentant la chaleur de ce feu matériel, combien le feu de l'enfer doit tourmenter ceux qui y seront éternellement.

LII. DU PARADIS.

- D. QU'EST-ce que le paradis ?
 R. Le paradis est un lieu de délices où, voyant Dieu, on jouit d'un bonheur éternel.
- D. Qui sont ceux qui vont en Paradis ?
 R. Ce sont ceux qui n'ont point offensé Dieu, ou qui, l'ayant offensé, en ont fait pénitence.
- D. Que font les saints en paradis ?
 R. Ils jouissent d'un bonheur parfait.
- D. Quel est ce bonheur ?
 R. Ils voient Dieu, ils l'aiment, ils ressentent une joie inexprimable, ils sont exempts de toutes sortes de peines.
- D. Les saints sont-ils en paradis en corps et en âme ?
 R. Il n'y a encore que leurs âmes ; leurs corps n'y entreront qu'après la résurrection.
- D. Pourquoi leurs corps entreront-ils dans le ciel ?
 R. Pour avoir part à la gloire de leurs âmes, comme ils ont eu part, sur la terre, à leur pénitence et à leurs bonnes œuvres.
- D. De qui se nourriront, dans le ciel, les corps des saints ?
 R. Ils n'auront pas besoin de nourriture, parce qu'ils ne seront point sujets aux infirmités de ce monde.
- D. Combien durera le bonheur des saints, dans le paradis ?
 R. Il durera éternellement, c'est-à-dire, qu'il ne finira jamais.
- D. Leur bonheur sera-t-il jamais troublé par quelque chagrin, perte ou maladie ?
 R. Non, dans toute l'éternité, ils ne ressentiront jamais la moindre peine.
- D. Qu'est-ce qu'un chrétien doit désirer le plus ardemment ?
 R. C'est d'aller en paradis, pour y voir Dieu.
- D. Que faut-il faire pour y aller ?
 R. Il faut aimer Dieu de tout son cœur, et accomplir ses commandemens.

Transfiguration de Notre-Seigneur-Jésus-Christ. St. Matt. ch. 17.

PRATIQUES. 1. Au lieu de s'effrayer de la mort, s'accoutumer à la regarder comme un bonheur qui nous donnera l'entrée du paradis.

